VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MAI 1932 NUMERO 51

Adres... ...ance à
...''
...TS:
Canada - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LES FUNERAILLES DE PAUL DOUMER

Le cardinal Verdier célèbre le service funèbre à Notre-Dame — Le nonce du Pape assiste à la cérémonie — Le nouveau président, un roi et quatre princes suivent le cercueil — Allocution de M. Tardieu au Panthéon

Paris. — Les funérailles du président Paul Doumer, que les Français appelaient affectueusement "père", ont rassemblé une foule immense, comparable à celle des funérailles du héros de la Marne, "papa" Joffre, en janvier 1931.

Le nouveau président de la France, un roi et quatre princes ont suivi le cercueil du palais de l'Elysée à Notre-Dame — une marche d'une heure et demie, par un matin chaud et humide.

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a célébré le service funèbre. Le nonce, Mgr Maglione, occupait un trône. Le cardinal-archevêque portait une chasuble noire et argent. A l'élévation, des clairons militaires ont sonné "Aux champs". Un drapeau français bordé de noir était tendu derrière l'autel. Le choeur a interprété une messe de Widor.

Dans l'assistance, on remarquait deux ex-présidents de la République, MM. Alexandre Millerand et Gaston Doumergue.

Deux cordons de troupes s'étendaient sur tout le parcours. Les réverbères étaient drapés de noir.

Le convoi

Le convoi s'est mis en branle quelques minutes avant huit heures, aux accents de la marche funèbre de Chopin. Les restes reposaient sur un caisson d'artillerie, tiré par six étalons noirs. Trois infirmières précédaient le caisson. Les cordons du poêle étaient tenus par le professeur Charléty, recteur de l'Académie de Paris, le romancier Roland Dorgelès, le docteur Jullien, ami intime de M. Doumer, M. Paul Brousmich, président de l'Union nationale des anciens combattants, M. Albert Sarraut, successeur de M. Doumer comme gouverneur de l'Indo-Chine, l'amiral Durand-Viel, chef de l'état-major naval, et le maréchal Franchet d'Esperey.

A l'exception de Mme Doumer, les membres de la famille marchaient derrière le cercueil. Venaient ensuite les officiers des maisons civile et militaire de M. Doumer.

Le nouveau président de la France, M. Albert Lebrun, marchait seul, tête nue, après ces officiers. Il portait le grand cordon de la Légion d'honneur.

Le roi des Belges venait après M. Lebrun

Après M. Lebrun, venait le roi des Belges, vêtu d'un uniforme kaki, un brassard noir au bras. Quatre princes suivaient le roi Albert: le prince de Galles, en uniforme de "Guardsman", le duc d'Aoste, vêtu de l'uniforme bleu des aviateurs italiens, le collier de l'Annonciation au cou, le prince Paul de Yougoslavie, vêtu de l'uniforme vert foncé de la garde royale de son pays, coiffé d'un bonnet à poil avec aigrette, et enfin le jeune empereur d'Annam, en habit et haut de forme.

Le premier ministre Tardieu marchait seul, suivi des membres de son cabinet. Après les ministres venaient le maréchal Lyautey, en grand uniforme, le patriarche de l'église syrienne, les juges de la Cour de cassation, portant leurs robes et leurs toques, le général Weygand, commandant en chef de l'armée, et les officiers de l'état-major général.

On reconnaissait aussi les membres du corps diplomatique.

Les cloches de Notre-Dame ont commencé à sonner dès que le convoi fut en vue.

Mme Doumer a murmuré des paroles de remerciements au cardinal-archevêque comme Son Eminence passait près d'elle, à l'absoute.

Parmi les innombrables couronnes mortuaires, que portaient huit voitures, on en remarquait une aux couleurs de l'ancienne monarchie espagnole. Elle venait de l'ex-roi Alphonse XIII et de l'ex-reine Victoria, réfugiés en France.

Au Panthéon

Après le service, le convoi s'est mis en marche pour le Panthéon, où le premier ministre Tardieu a prononcé l'éloge funèbre. A cet endroit, l'armée a défilé devant le cercueil pour saluer les restes d'un président de France qui a donné à la patrie quatre soldats tombés au champ d'honneur.

Dans son allocution, M. Tardieu a dit du défunt qu'il incarnait le type suprême du démocrate. Il a rappelé les principaux faits des nombreuses années que le disparu a passées au service de la France. Avec sa haute conscience, a dit M. Tardieu, il eût été heureux à la pensée que sa mort serait pour la France une occasion de se montrer sous son vrai jour, forte et capable de la plus énergique réaction en présence du danger.

Le cercueil est resté dans un catafalque au Panthéon jusqu'au crépuscule. Il a ensuite été transporté au cimetière de Vaugirard et déposé dans le caveau de la famille Doumer, où reposent déjà les restes des quatre fils du président, tués au front.

TARDIEU REMET LA DEMISSION DE SON CABINET

Le nouveau président de la république lui demande de garder le pouvoir jusqu'au 4 juin

Paris. — Le premier ministre Tardieu a offert la démission de son cabinet au président Albert Lebrun, peu après l'élection de celui-ci. Mais, à la demande de M. Lebrun, il gardera le pouvoir jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet, pourvu que cela n'ait pas lieu plus tard que le 4 juin.

A son retour de Versailles, M. Lebrun est allé s'incliner devant les restes du président Doumer, puis il a exprimé ses sympathies à la famille éprouvée. Avant de se rendre au palais du Luxembourg pour recevoir les insignes de grand maître de la Légion d'honneur, M. Lebrun a déposé une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. Il y avait foule à son passage et on l'a beaucoup applaudi.

Dans sa lettre de démission, M. Tardieu explique que le gouvernement sera appelé à prendre d'importantes décisions dans l'ordre international et que la nouvelle Chambre n'accepterait sans doute pas que le présent cabinet prenne ces décisions. Il ajoute que vu les récentes élections, le cabinet ne peut plus garder la responsabilité du pouvoir. Il termine en affirmant que la France est dans une excellente situation au point de vue sécurité et à d'autres points de vue importants.

Le nouveau président de la République, ingénieur des mines et ancien professeur, est fils d'un cultivateur de Haute-Lorraine. Il a un frère cultivateur. Lui-même, au dire de ce frère, est encore capable de tracer un sillon droit.

M. Lebrun obtint 633 votes sur 767 à l'Assemblée nationale. Paul Faure, socialiste éminent, recueillit 114 voix; 12 bulletins furent déposés pour l'ancien premier ministre Painlevé et 8 pour le communiste Marcel Cachin.

La convention conservatrice de Brandon

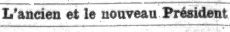
Brandon. — Huit cents délégués assistaient à la convention générale tenue par les conservateurs, jeudi dernier, à Brandon. Le programme électoral, adopté à l'unanimité, comporte entre autres choses une revision immédiate des dépenses publiques et des taxes en vue d'alléger le fardeau des contribuables. La convention a endossé le projet d'une commission non politique chargée de la question du chômage et la réorganisation complète du département de l'agriculture.

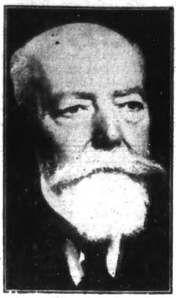
Nominations électorales

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a été choisi à l'unanimité comme candidat progressiste-libéral du comté de Carillon, à une convention tenue lundi à Saint-Pierre. Le premier ministre Bracken et M. Horace Chevrier ont adressé la parole.

Les conservateurs de la circonscription d'Iberville ont choisi R.-R. Pattinson, de Winnipeg, pour faire la lutte à A.-R. Boivin. Aux dernières élections, celui-ci avait été le seul député élu par acclamation.

LONDRES. — Le R. P. Alexis Mallon, Jésuite, archéologue de l'Institut pontifical biblique de Rome, croit que de récentes découvertes archéologues confirment l'assertion biblique que les villes de Sodome et de Gomorrhe ont été détruites par le feu du ciel.





M. PAUL DOUMER, président de la République française, assassiné le 6 mai



M. ALBERT LEBRUN, élu président de la République française, le 10 mai

ON RETROUVE PRES DE HOPEWELL LE CADAVRE DU PETIT LINDBERGH

Un camionneur noir le découvre à quelques milles de la demeure du célèbre aviateur — La mort paraît dater de la nuit de l'enlèvement — On continue la recherche sans trève des meurtriers

Hopewell, New-Jersey. — L'enfant de l'aviateur Lindbergh que l'on recherchait depuis le commencement de mars a été retrouvé à quelques milles seulement de la demeure de ses parents. Il était mort et tout porte à croire que la mort date de la nuit même de l'enlèvement. Les marques que l'on a retrouvées sur le petit cadavre révèlent que l'on est en présence d'un meurtre.

C'est un camionneur noir du nom de William Allen qui a fait la macabre découverte. Allen, qui transportait du bois de Mount-Rose, New-Jersey, à Hopewell, se trouva à arrêter son camion sur le bord de la route et à s'engager dans les broussailles. En écartant une branche, il aperçut un pied et distingua aussitôt un squelette. Il appela aussitôt son compagnon Orville Wilson. Ils se rendirent compte qu'il s'agissait du cadavre d'un enfant. Le corps, qui reposait la face contre terre, était en partie recouvert de feuilles, et l'on avait tenté de l'enterrer en amassant de la terre à coups de pied.

La police, immédiatement prévenue, a identifié le cadavre comme étant celui du petit Lindbergh.

L'autopsie établit que le crâne a été fracturé du côté gauche, du sommet jusqu'à l'oreille gauche, et du côté droit, un peu en arrière de l'oreille droite, où l'on voit un trou d'un demi-pouce de diamètre. Le Dr Mitchell est d'opinion que la mort date du jour de son enlèvement.

Lindbergh absent

Le colonel Lindbergh n'était pas chez lui au moment où la nouvelle a été connue. Mme Lindbergh a subi le coup terrible avec son habituelle résignation.

A la recherche des meurtriers

Le gouverneur de l'Etat du New-Jersey, M. A.-Harry Moore, a déclaré qu'il ne fallait rien négliger maintenant pour retrouver les meurtriers de l'enfant de Lindbergh. Le colonel Schwarzkopf a expliqué que la police a voulu agir avec discrétion et restreindre un peu ses activités tant qu'il est resté de l'espoir de retrouver l'enfant vivant afin de ne pas nuire aux négociations qui pourraient s'engager. Il a laissé entendre que la police a de forts soupçons et qu'il est très possible que l'on procède sous peu à l'arrestation des membres d'une certaine "gang".

Résumé de l'affaire

Le petit Lindbergh, âgé de 20 mois, a été enlevé vers huit heures, le soir du 1e rmars. Un griffonnage laissé dans la chambre réclamait des parents une rançon de $50,000. A certains indices, on pouvait croire qu'il y avait au moins deux ravisseurs.

Le lendemain, par le moyen de la radio, le colonel Lindbergh annonçait qu'il était prêt à payer la rançon et madame Lindbergh suppliait les ravisseurs de continuer à l'enfant enrhumé le régime auquel elle l'avait soumis.

Le 5 mars, interrogatoire du matelot "Red" Johnson, ami de Betty Gow, bonne de l'enfant.

Le 6 mars, le colonel et sa femme désignent comme leurs intermédiaires deux ex-"gangsters", Salvatore Spitale et Irving Bitz. Le 12, un nommé Morris Rosner, "homme mystérieux", devenait lui aussi un intermédiaire, à la demande du colonel.

Le 25 mars, trois citoyens de Norfolk, Virginie, l'amiral Burrage, le révérend Dobson-Peacock et le constructeur de navires Curtis, intervenaient et commençaient une série de voyages secrets qui ne s'est terminée qu'avec la découverte du cadavre.

Le 4 avril, le colonel Lindbergh se rendait en avion aux îles Elizabethan, au large du Massachusetts, dans l'espoir de trouver l'enfant.

Le 9 avril, le colonel Lindbergh révélait qu'il avait versé une rançon de $50,000 par l'entremise du docteur John-F. Condon, de New-York, auteur d'affiches publiées dans les journaux sous le pseudonyme de "Jafsie", et il demandait au Trésor des Etats-Unis de retracer les billets de banque qui formaient la rançon.

Du 23 avril au 12 mai, le colonel Lindbergh s'absente, vraisemblablement pour vérifier les indications. L'après-midi du 12, à 2 h. 15, le cadavre de l'enfant est découvert dans un bois à environ 5 milles de la propriété des Lindbergh.

Le premier ministre du Japon est assassiné

Tokio. — Des fanatiques ont assassiné le premier ministre Tsuyoski Inukai, dimanche soir, au cours d'un violent soulèvement qui a semé la terreur dans la capitale japonaise. Le vieil homme d'Etat de 77 ans a été tiré à bout portant chez lui, où six hommes ont pénétré. Il est mort à minuit, avec sa femme à son chevet.

Des groupes fascistes, beaucoup en uniformes militaires, ont manifesté dans diverses parties de la capitale, tirant des coups de revolver et distribuant des feuilles de propagande.

L'humidité du sol est très satisfaisante

Les pluies tombées pendant la dernière quinzaine d'avril à travers presque tout l'Ouest ont grandement amélioré la situation au point de vue de l'humidité du sol, de sorte que le grain, d'après les rapports, a été mis en terre dans des conditions beaucoup plus favorables que l'année dernière. Les semailles sont en retard de dix à quatorze jours sur l'année dernière. Le blé est tout semé au Manitoba, alors que le même travail est fait dans la proportion de 80 pour cent dans la Saskatchewan et de 65 pour cent dans l'Alberta.

On s'attend à des dommages cette année de la part des sauterelles.

Sympathies de l'épiscopat canadien à la France

Québec. — Les archevêques et évêques de la province de Québec, réunis à l'archevêché, en vue de la session du comité catholique du conseil de l'Instruction publique, ont tenu à exprimer leurs sympathies à la France, à l'occasion de la mort tragique de M. Paul Doumer.

LE COMITE SE PRONONCE POUR L'ETATISATION

Il recommande une commission fédérale de trois membres — Un assistant commissaire dans chaque province

Ottawa. — Le comité parlementaire chargé d'enquêter sur la radio canadienne s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la nationalisation de la radio. Le comité était composé de neuf membres, cinq conservateurs, trois libéraux et un progressiste. Parmi les libéraux se trouvent deux anciens ministres dans le gouvernement King, M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la Marine, et M. W.-D. Euler, ancien ministre du Revenu.

Le rapport servira de base à un projet de loi que présentera M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, dès cette session-ci. Le rapport semble bien refléter les vues du gouvernement, car M. Herridge, ministre canadien à Washington, a été chargé de négocier l'octroi de trois longueurs d'ondes exclusives supplémentaires. Or, pour établir sa demande, il s'est basé exactement sur les recommandations techniques du comité parlementaire.

Le comité recommande la nationalisation de tout le système radiophonique canadien sous le contrôle d'une commission fédérale de trois membres munis de tous pouvoirs nécessaires pour opérer le système, acheter, construire, opérer les stations.

Les programmes seront préparés dans chaque province par un comité consultatif provincial ou régional sous la présidence d'un assistant-commissaire qui sera nommé après consultation avec le gouvernement respectif de chaque province intéressée.

L'annonce ne pourra durer plus que 5% de la durée du programme, c'est-à-dire 3 minutes par heure de programme.

Le rapport recommande la construction d'un poste de 50 kilowatts dans Québec, Ontario, Manitoba, Colombie anglaise; une alternative de trois postes de 500 watts dans les Provinces Maritimes ou un seul poste de 50 k. w.; deux postes de 5 k. w. synchronisés sur même fréquence, dans chacune des provinces de Saskatchewan et d'Alberta. Deux stations de 10 k. w., l'une dans le nord d'Ontario et l'autre dans l'ouest d'Ontario; des stations de 1,000 watts à Port-Arthur, Ottawa, Montréal, Québec; une station de 550 watts à Toronto; un certain nombre de stations de 100 watts pour desservir les régions non accessibles aux stations puissantes, ou pour fins particulières. Ces stations de 100 watts pourront appartenir à des intérêts privés, mais seront soumises aux réglementations et ordonnances de la Commission fédérale.

La Commission fédérale aura droit d'opérer les postes, de contrôler les programmes, etc.

L'aviateur Reichers est recueilli en mer

L'aviateur Lou Reichers, qui tentait de traverser l'Atlantique, a été recueilli par une embarcation de sauvetage du paquebot "President Roosevelt", alors qu'il était tombé dans l'Atlantique au sud de l'Irlande.

L'aviateur du New-Jersey s'est trouvé dans l'obligation de laisser descendre son monoplan près du paquebot parce qu'une des ailes était endommagée, que sa cabine ne tenait plus et qu'il était sur le point de manquer d'essence. En touchant l'eau, l'aviateur s'est infligé une fracture du nez et des blessures à la figure.

Lorsqu'il a été forcé de descendre sur la mer, Reichers n'était qu'à 180 milles de l'endroit choisi pour son second arrêt, Dublin. Il semble que des vents contraires ont retardé l'avion et causé une consommation trop considérable d'essence.

Pour réconforter Verigin

Blaine Lake, Sask. — Les Doukhobors de la Saskatchewan se préparent, paraît-il, à se rendre en procession à la prison de Prince-Albert, où leur chef, Peter Verigin, est détenu, pour le réconforter de leurs chants. On se demande s'ils croient que les murs de la prison vont s'écrouler comme les murailles de Jéricho. On ne sait pas s'ils ont l'intention de parader nus comme en Colombie-Anglaise.

Parlement Fédéral

LA RADIO ET LE SERVICE CIVIL

Les rapports des deux comités parlementaires chargés d'étudier ces questions sont adoptés à l'unanimité — Encore la question de la prime sur le blé — Pour la vente des produits agricoles

Le gouvernment a l'intention de donner suite aux recommandations qui lui sont faites à propos de la radio. L'une de ces recommandations a trait à la création d'une commission de la radio. Le premier ministre, M. Bennett, a donné avis du bill qu'il présentera incessamment pour créer cette commission.

Le Dr Raymond Moran (Essex-Nord), président du comité qui a fait enquête sur cette question, a prononcé un discours à propos des recommandations contenues dans le rapport.

Pour s'occuper des affaires de la radio étatisée, le comité suggère la formation d'une commission de trois membres. Cette commission n'occasionnera à l'Etat aucune dépense-capital. D'après les derniers rapports statistiques, il y a actuellement 700,000 postes de réception radiophonique au Canada. Si chacun de ces postes paie un permis de $2 par année, cela fait un revenu de $1,400,000, revenu qui sera suffisant pour permettre à la Commission de la radio de s'organiser.

Le rapport a été unanimement adopté.

Le service civil

Le rapport du comité parlementaire qui a fait enquête sur les affaires de la Commission du service civil a été également adopté à l'unanimité, après un débat de cinq heures. L'adoption s'est faite après qu'un amendement au rapport, soumis par un député progressiste albertain, M. E.-J. Garland, eut été rejeté.

Le rapport recommande que les maîtres de postes à commission, — ils touchent moins de $3,000 par année — ne soient plus sujets à la juridiction de la Commission du service civil. Par son amendement M. Garland demandait que le "statu quo" fût observé. Mais l'amendement Garland a été rejeté par 92 voix contre 55, soit par une majorité de 37 voix.

La prime du blé

Nous avons eu un nouveau débat sur la prime du blé. Il est venu tout à fait à l'improviste. A peine M. Guthrie avait-il proposé la formation du comité des subsides, que le chef des progressistes albertains, M. Robert Gardiner, proposait un amendement et prononçait un assez long discours sur les besoins du producteur de blé des trois provinces des prairies. Un discours en appelle un autre et ainsi de suite, si bien qu'à la fin il y eut un sous-amendement, soumis par M. Donnelly, député libéral de Willow Bunch, en Saskatchewan.

L'amendement Gardiner demandait au gouvernement de continuer la prime d'exportation de cinq sous par boisseau pour le blé de l'Ouest. Le sous-amendement Donnelly demandait qu'une prime fût payée aux agriculteurs de l'Ouest selon la superficie des emblavures.

M. Gardiner a exposé que la culture du blé est la principale de nos cultures, celle qui fournit le plus de produit à l'exportation. L'exportation de blé, dit-il, ne va pas; non seulement cela, mais les prix du blé ne permettent pas au producteur de faire un légitime profit. On a conseillé aux agriculteurs de l'Ouest de se livrer à la culture mixte. Dans certaines régions de l'Ouest, principalement au sud des trois provinces du steppe canadien, la culture mixte n'est pas possible. Ailleurs, elle ne serait pas rémunératrice. Des gens qui ont par exemple tenté une expérience avicole ne vendent leurs oeufs qu'à quatre sous la douzaine.

M. Gardiner considère donc que la prime d'exportation de cinq sous par boisseau de blé devrait être continuée. Le secondeur de l'amendement, M. Milton-N. Campbell, député progressiste de MacKenkie, parle dans le même sens.

Mais évidemment les gens de l'Ouest ne s'entendent pas. M. Michael Luchkovich, député progressiste de Végreville, et M. A. Donnelly, député libéral de Willow Bunch, demandent qu'une prime soit payée selon la superficie des emblavures et non pas selon la production exportée. Le producteur de blé, disent-ils, dont la récolte est détruite par le grêle ou par la sécheresse, n'est-il pas aussi digne d'intérêt que celui qui obtient, sans plus d'effort, une récolte magnifique? M. Donnelly avoue qu'il n'aime pas le régime des primes. Il vaudrait mieux obtenir pour nos producteurs de blé et pour tous nos agriculteurs des marchés où leurs produits pourraient être vendus. Mais en attendant que nous ayons obtenu des marchés, M. Donnelly tient à une prime, selon la superficie des emblavures, et il présente un sous-amendement en conséquence.

Contre les primes

Mlle Agnes McPhail s'est carrément prononcée contre les primes. Elle considère que les primes ne sont pas un encouragement à l'agriculture, mais un palliatif déprimant aux mauvais effets de la crise que nous traversons. Elle suggère que le gouvernement entreprenne la dévalorisation de notre monnaie, de façon que nos relations commerciales avec l'étranger puissent reprendre. Mlle MacPhail ne voit de salut pour notre agriculture que dans le rétablissement de notre commerce extérieur. Par toutes sortes de moyens le gouvernement a jusqu'ici protégé et encouragé des industries artificielles. Qu'il fasse maintenant son possible pour sauver les industries essentielles du Canada: l'agriculture, les mines, l'exploitation minière. Ce qu'il faut à l'agriculture canadienne, ce sont des marchés extérieurs.

Pour la vente des produits agricoles

Au cours de la discussion des crédits du ministère de l'agriculture, le ministre, M. Weir, a déclaré que le gouvernement a l'intention, après la conférence impériale, d'établir une commission de vente pour les produits agricoles. Un député albertain, M. Garland (Bow River), a fait observer qu'il serait tout aussi bien que cette commission soit organisée dès maintenant et que dès maintenant aussi le gouvernement fit connaître sa politique agricole. Les délégués à la conférence impériale et les agriculteurs canadiens sauraient tout de suite à quoi s'en tenir.

Un autre député de l'Ouest, M. John Vallance (South Battleford), parle dans le même sens. Il considère que le gouvernement doit dire tout de suite ce qu'il entend faire pour améliorer le sort des agriculteurs. Ceux-ci ont besoin de savoir au plus tôt à quoi s'en tenir.

Nouvelles Brèves

VICTORIA, Colombie-Anglaise. — A partir du 1er août, la Commission des liqueurs de la Colombie-Anglaise ne sera plus composée que d'un seul commissaire.

QUEBEC. — C'était mercredi le 35ème anniversaire de l'arrivée au pouvoir du parti libéral. En effet, le 11 mai 1897, l'hon. M. Marchand devenait premier ministre de la province de Québec.

SAINT-JEAN, Terre-Neuve. — Une proclamation annonce que les élections générales de Terre-Neuve auront lieu le 11 juin.

WASHINGTON.—M. George White, gouverneur de l'Ohio, vient de se déclarer au nombre des aspirants à la candidature démocrate à la présidence.

PARIS. — Maurice de Féraudy, acteur français universellement connu, ancien Doyen de la Comédie française, est mort. Il était âgé de 71 ans et officier de la Légion d'Honneur.

COLMAR, Alsace. — M. l'abbé Haegy, chef autonomiste alsacien, est mort d'une syncope.

CITE VATICANE. — Un groupe de cardinaux a offert ses hommages à Pie XI à l'occasion de la Saint-Achille, fête patronale du Souverain Pontife.

MOSCOU. — Le "Moscow Daily News", qui vient de paraître à Moscou, est le seul journal publié en anglais en Russie.

ADEN, Arabie. — Le paquebot français "eorges Phillipar" a brûlé dans la Baie d'Aden, lundi. Il portait 600 passagers et un équipage de 253. Plus de cent personnes se sont noyées.

ECHOS D'EUROPE

Le prochain gouvernement français

Paris. — Le "Matin" est d'opinion que le prochain gouvernement ne sera ni un cartel de gauche, ni une coalition de la gauche et du centre, mais un gouvernement radical de transition.

Weygand à l'Académie

Paris. — Le général Weygand a été reçu sous la coupole de l'Académie jeudi. Les parrains du général étaient Henry Bordeaux et Paul Bourget. Le nouvel académicien a fait un discours et M. Jules Cambon y a répondu, faisant l'éloge du nouvel Immortel.

Mort de Jacques Piou

Paris. — M. Jacques Piou est mort à l'âge de 93 ans. Né à Angers en 1838, il avait commandé pendant la guerre de 1870 un bataillon de mobilisés de la Haute-Garonne. Elu à Saint-Gaudens comme député en 1885, il devint, en 1893, l'un des chefs du Ralliement, et fonda, avec Albert de Mun, l'"Action libérale populaire". Il fut député de la Lozère, de 1906 jusqu'aux élections de 1919, où il ne se représenta pas. Il a été ensuite maire de Sadirac (Gironde).

L'admission en France sera plus sévère

Paris. — A la suite de l'assassinat du président Doumer, les autorités françaises ont pris des mesures pour resserrer les règlements de l'immigration. Les inspecteurs aux frontières ont reçu l'instruction de surveiller étroitement l'entrée d'étrangers au pays. Et la sûreté générale va constituer le dossier de tous les étrangers qui habitent la France.

Alphonse XIII assailli de coups de poing

Marseille, France. — L'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne a dû encaisser toute une avalanche de coups de poing en descendant ici du navire qui le ramenait de Malte. L'attaque fut tellement brusque que l'ancien monarque reçut plusieurs coups au corps et à la figure avant qu'on ait pu arrêter l'assaillant qui était un Espagnol.

La controverse au sujet du serment d'allégeance

Londres. — La controverse entre l'Etat libre d'Irlande et la Grande-Bretagne au sujet de l'abolition du serment d'allégeance au roi est entrée dans une nouvelle phase. A la Chambre des Communes, M. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a laissé entendre que si le bill du président Eamonn de Valera devenait loi, il n'était pas raisonnable de s'attendre à ce que la Grande-Bretagne négocie de nouveaux accords "avec un gouvernement qui répudie un accord existant". Il a aussi laissé entendre que la loi des droits sur les importations qui fait que le tarif général ne s'applique pas aux importations des Dominions et des colonies avant le 15 septembre, ne sera pas amendée au bénéfice de l'Etat libre, après cette date.



NOUVELLES DE PARTOUT

Hommage à M. C.-J. Magnan

Québec. — On a fêté, à la salle des promotions de l'Université Laval, M. C.-P. Magnan, inspecteur général des écoles normales de la province, à l'occasion de son cinquantième anniversaire d'entrée dans l'enseignement.

Cinq évêques, le premier ministre de la province, le secrétaire provincial, le surintendant de l'Instruction publique, des représentants de la plupart des communautés religieuses y assistaient.

M. C.-F. Delâge, qui présidait, a présenté les hommages de tous au jubilaire.

S. E. Mgr Villeneuve a exalté le rôle de l'éducateur "qui peuple une vraie société humaine et remplit le ciel de fidèles serviteurs du Très Haut, parce que l'éducation, c'est la vie en plénitude."

Trois vacances au Sénat

Ottawa. — Le sénateur Edward-L. Girroir, d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, est décédé à Ottawa. Il était conservateur.

Il y a maintenant trois vacances au sénat: les sièges du sénateur Legris, de Louiseville, libéral, décédé, du Dr W.-L. McDougald, démissionnaire, libéral, et de M. E.-L. Girroir, conservateur, décédé. Comme le gouvernement a déjà une majorité de cinq voix, cette majorité sera portée à 8 lorsque les trois dernières vacances seront remplies. Il y a actuellement 49 conservateurs et 44 libéraux.

Lord Byng est à Ottawa

Ottawa. — Lord Byng, ancien gouverneur général du Canada, accompagné par lady Byng, est arrivé à Ottawa. Ils seront les hôtes du vicomte Bessborough durant leur séjour dans la capitale, puis se rendront à Montréal avant de s'embarquer pour l'Angleterre, le 26 mai.

Lord Byng est en voyage de repos. Sur son désir exprès, aucune réception publique ne sera organisée en son honneur.

SAINT-BONIFACE

Le Club Belge

L'assemblée générale du Club a eu lieu le dimanche 8 mai, et 234 membres ont répondu à l'appel en venant élire les candidats chargés de la direction du Club. C'était l'assistance la plus nombreuse depuis 1913.

Une fois de plus, les membres ont exprimé leur gratitude et leur appréciation pour tout ce qui a été fait par les anciens membres du comité durant les dernières années. Le résultat de l'élection de dimanche est explicite et atteste clairement de l'opinion générale des membres qui prennent une part active dans les intérêts du Club et de la colonie belge en général.

La position vacante au Comité est échue à M. Marcel de Leeuw, en qui les membres trouveront un collaborateur dévoué dans la sage direction de notre organisation.

Les membres suivants étaient sortants et ont tous été réélus avec une forte majorité: MM. N. Pirotton, président pour le 7ème terme; T. Bockstael, vice-président pour le 7ème terme; C. De Buck, secrétaire pour le 7ème terme; A. de Cruyenaere et J. Wynant, officiers pour le 3ème terme.

De concert avec tous les membres du Club, le Comité se fera un devoir de travailler la main dans la main pour le bien-être de tous en général et de chacun en particulier. Nous profitons de l'occasion pour remercier publiquement tous les clubs affiliés qui ont si généreusement prêté leur concours au Club Belge.

PETITES NOTES

Lundi soir a eu lieu la collation des diplômes des gardes-malades, à l'école Provencher. Le président de l'Association des Hôpitaux Catholiques, le R. P. Schwitalla, de Saint-Louis, était présent. Mgr J.-W. Jubinville présenta les médailles. Mlles Irma Gendreau, Amilda Grégoire, Marie-Paule Jutras, Alexandrine Grégoire sont au nombre de celles qui ont été diplômées.



Nous apprenons avec plaisir que Mme F. Le Seach (née Irène Guilbert), gravement malade à l'hôpital de la Miséricorde, se remet tout doucement. Nous faisons des voeux pour son complet rétablissement.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le Dr Henri Guyot, de Somerset, vient s'établir définitivement à Saint-Boniface. Il a élu domicile au numéro 534, rue Aulneau. Nous souhaitons à notre jeune compatriote tout le succès qu'il mérite. Le Dr Guyot s'occupera de médecine générale et de chirurgie.

Baptêmes

Le 8 mai — Léo-William, né le 29 avril, enfant de Joseph-Alfred Gladu et d'Ursuline Coutu. Parrain, William Flynn; marraine, Mme Marie Cornell.

Le 8 mai — Marie-Hélène-Gertrude, née le 21 avril, enfant de Jean Bousquet et de Noëlla Nadeau. Parrain, Adélard Nadeau; marraine, Gertrude Delorme.

Le 8 mai — Marcel-Georges-Edouard, né le 21 avril, enfant de Félix Lamoureux et d'Olivine Maher. Parrain, Edouard Lamoureux; marraine, Gertrude Lamoureux.

Le 15 mai — Marie-Thérèse, née le 8 mai, enfant de Philias Cadotte et de Marie Laliberté. Parrain, Wilfrid Laliberté; marraine, Yvonne Cadotte.

Le 15 mai — Roger-Georges-Pierre-Victor, née le 7 avril, enfant de Jean-Marie Jacob et de Mary Bisset McLeod. Parrain, Georges Ramaekers; marraine, Thérèse Ramaekers.

Le 15 mai — Joseph-Roger-Marcel, né le 11 mai, enfant d'Henri Sanche et de Solanges de Margerie. Parrain, Charles Beaulieu; marraine, Angélina Saint-Laurent.

Le 15 mai — Alice-Raymonde, née le 10 mai, enfant de Napoléon Senez et d'Alice Mondor. Parrain, Charles Senez; marraine, son épouse, née Jeanne Turcot.

Le 15 mai — Roland-Rodolphe-Maurice-Germain-Donald, né le 8 mai, enfant de Joseph-Charles Perreault et de Germaine Ferland. Parraine, William-J. Martin; marraine, Aline Ferland, représentée par Marguerite Paul.

Le 15 mai — Marie-Aline-Irène, née le 11 mai, enfant d'Edmond Nolin et de Léonida Faucher. Parrain, Edouard Boily; marraine, son épouse, née Mariane Faucher.

Le 15 mai — Marie-Lorraine-Jeannette-Liliane, née le 9 mai, enfant de Romain Toupin et de Clara Lamoureux. Parrain, Albert Lamoureux; marraine, Eva Dumontet.

Sépultures

Le 9 mai — Elise Laies, épouse de Joseph Marchand, de Saint-Vital, décédée le 7 mai, à l'âge de 75 ans.

Le 11 mai — Charles, enfant d'Edouard Hudon et de Marianne Savard, décédé le 10, âgé d'un jour.

Mort de l'abbé Charles Gouin

Grondines. — M. l'abbé Charles Gouin, frère jumeau de l'abbé Arthur Gouin, tous deux frères de feu sir Lomer Gouin, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est décédé à Grondines, à l'âge de 77 ans.

L'abbé Charles Gouin s'était retiré avec son frère à Grondines, où, le 30 avril dernier, on avait célébré conjointement leurs noces d'or sacerdotales, tous deux ayant été reçus prêtres le 30 avril 1882. Lors de ces fêtes, M. l'abbé Charles Gouin avait été frappé d'une attaque de paralysie dont il ne se releva pas. Son vénéré frère lui survit.

VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MAI 1932 — NUMERO 51

LA LIBERTÉ

Le monde n'étant pas fait pour aller tout seul, la main de chacun, si petite qu'elle soit, doit se poser sur la roue pour lui faire éviter les abîmes.
R. P. SERTILLANGES.

Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas par dire: "A quoi bon?"
J. de MAISTRE.

Sages Conseils d'Actualité

Des élections générales auront lieu au Manitoba le 16 juin. Pendant quatre semaines nous allons donc assister à une campagne qui s'annonce très vive. En France, où vient de se faire une grande consultation nationale encore plus importante, de nombreux évêques en ont profité pour rappeler aux fidèles leurs devoirs civiques et la grande loi de charité qu'on ne doit pas perdre de vue même en temps de lutte électorale. Il y a là à glaner pour nous de sages conseils pleins d'actualité. Voici ce qu'écrit à ses diocésains S. Exc. Mgr Rémond, évêque de Nice:

Au moment de remplir ce grave devoir, songez donc à la parole de Jésus: *"Rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu."* Pensez à vos responsabilités envers la religion, la famille, la société, la patrie. Vous serez jugés sur ces responsabilités, comme sur toutes les autres. Beaucoup paraissent l'ignorer et se laissent aveugler par la passion, par l'ambition, par la rancune, par l'argent. Or, qu'ils le sachent bien, s'ils ne remplissent pas leur devoir civique en conscience et d'une façon désintéressée, ils commettent une véritable faute. Je ne vous en dis pas davantage, de peur d'être mal compris.

Pourtant, j'insisterai sur un seul point: en toutes circonstances, observez la grande loi de charité. Quelle que soit la véhémence des opinions qui s'affrontent, demeurez dans les limites du respect mutuel et même de la courtoisie. Evitez les questions personnelles pour rester sur le terrain des idées. Soyez loyaux, généreux, même chevaleresques. N'accusez personne de mauvaise foi; ceux que vous considérez comme des adversaires peuvent être aussi convaincus et sincères que vous-mêmes. Il n'y a parfois que des malentendus qui nous séparent, et une franche explication, dans une atmosphère pacifique, suffit à les dissiper. Dans toute doctrine se trouve une part de vérité; il faut commencer par la dégager et la reconnaître, afin de nous rapprocher sur ce terrain commun; ensuite on pourra s'expliquer avec calme sur les points où l'on diverge et chercher à se comprendre mutuellement.

Il ne faut pas que ces temps de période électorale deviennent des temps de trouble dans le pays, de division dans la cité, de luttes fratricides dans les familles. Pourquoi des citoyens aux moeurs aimables et policées arrivent-ils, en pareille circonstance, à perdre leur sang-froid et à s'exalter jusqu'à la colère? Ceux qui, la veille, se tendaient fraternellement la main, échangent des injures et des coups, dont ensuite ils ne peuvent éprouver que honte et humiliation.

Eh bien! s'il est des hommes capables de s'oublier à un tel point, du moins, vous les croyants, demeurez bons et charitables; cherchez à convaincre plutôt qu'à vaincre, à persuader et non point à terrasser. Les vrais triomphateurs, ce sont les doux, que le Christ appelle bienheureux parce qu'ils posséderont la terre, ce sont les pacifiques, eux aussi bienheureux, parce qu'ils mériteront d'être appelés fils de Dieu.

Tous nous prêchons la bonne entente entre les nations, commençons donc par la pratiquer entre nous. Donnons l'exemple de la paix et de la concorde dans notre famille nationale. La plupart du temps, nous voulons, les uns et les autres, atteindre le même but; nous ne différons que sur les moyens à employer pour y parvenir. Nul n'a le monopole de la paix, du patriotisme, du dévouement aux classes ouvrières. Ces belles et nobles causes nous sont communes et nous désirons tous servir de notre mieux ce que nous estimons être l'intérêt général, afin de procurer le bien de nos frères. Sur un si beau programme il devrait être facile de s'accorder et de s'unir.

Ne sommes-nous pas les disciples de Celui qui a dit: *"Aimez-vous les uns les autres. Faites du bien, même à vos ennemis. Ce que vous donnez au plus petit d'entre vous, c'est à moi-même que vous le donnez. Je vous laisse ma paix."*

Ces enseignements du Christ sont plus opportuns que jamais en ces temps où l'on ne parle que de lutte de classes, de rivalités d'intérêts, de conflits économiques, de guerre de tarifs et même où des bruits de guerre entre peuples parviennent jusqu'à nous des pays mystérieux de l'Extrême-Orient. Plus que jamais il nous faut réaliser l'union, nous réconcilier, pardonner nos torts réciproques, les réparer; afin qu'ensemble nous puissions faire face au péril commun. Reformons le front unique dans la justice et dans la charité, pour sauver le monde chrétien, c'est-à-dire notre civilisation, des périls qui de toutes parts menacent sa paix.

Fêtons Dollard le 24 mai

La fête de Dollard sera, semble-t-il, célébrée cette année avec plus d'éclat que jamais, s'il faut en croire les nouvelles qui nous parviennent de tous les coins du Canada français. Des réunions, des soirées, des pèlerinages s'organisent. Toutes les manifestations ont pour but de magnifier le héros du Long Sault, de le proposer comme modèle d'héroïsme et de ténacité à notre jeunesse, de glorifier la mémoire de nos ancêtres.

On ne saurait, cette année, accorder à cette fête trop de solennité, ne serait-ce que pour venger la mémoire de ce héros national des attaques dont elle a été en butte en ces derniers temps. On voudrait que Dollard n'ait été qu'un simple aventurier, élevé sur le piédestal de héros national par un caprice populaire.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, vient de faire la part de ces accusations, dans un examen critique très approfondi, à l'aide de pièces historiques originales. Qu'en résulte-t-il? "On ne saurait nier, dit-il, ni cette affaire du Long Sault, ni le caractère militaire de l'expédition, la grandeur du dessein, ni l'importance souveraine des résultats, sans imaginer, chez les contemporains, ou la plus grossière erreur dans l'interprétation des faits, ou une vaste conspiration pour fausser l'histoire".

Ainsi, la jeunesse canadienne-française peut donc sans hésiter prendre Dollard des Ormeaux pour modèle et porter avec orgueil, le 24 mai, la rose de Dollard, emblème de la fête. Elle se doit, cette année, d'apporter à cet événement un caractère plus solennel, un enthousiasme plus sincère, une foi plus ardente.

Le Comité d'organisation de la Fête de Dollard.

L'évacuation de Changhaï

Tokio. — Le gouvernement a décidé que les troupes japonaises évacueront complètement Changhaï en moins d'un mois. Un représentant du ministère des affaires étrangères a expliqué que les autorités japonaises ont pris cette décision parce qu'elles désirent se conformer à l'opinion mondiale, et prouver que le Japon n'a pas envoyé des troupes à Changhaï par esprit de conquête territoriale.

Le conflit japonais a coûté des milliers de vies aux Chinois et aux Japonais, et causé des pertes matérielles estimées à plusieurs millions de dollars.

Décès du T. R. P. Auguste Estève, O.M.I.

Hier, une dépêche de Rome apportait la nouvelle, bien imprévue, d'un nouveau deuil au sein de l'administration générale de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée: le R. P. Auguste Estève, O.M.I., naguère appelé à remplacer le troisième assistant-général, vient de mourir, à l'âge de 52 ans.

Né dans le diocèse de Rodez, France, il entra en communauté âgé de 16 ans. Ordonné prêtre en 1902, il eut son obédience pour le Canada, professa durant de longues années à l'Université d'Ottawa. Par la suite, il devint supérieur du Scolasticat de Rome, procureur général auprès du Saint-Siège, consulteur à la Congrégation des Religieux, et, en décembre dernier, dans des circonstances extrêmement funèbres, accepta de cumuler les charges, et fut nommé assistant-général.

Sa profonde science théologique et canonique, sa prudence, sa sagesse dans la direction des affaires et la grande connaissance qu'il possédait des oeuvres de la Congrégation avaient amené ce choix. En un instant, Dieu l'appelle à l'éternité! Terrible nouvelle! O Marie Immaculée, ayez pitié de votre serviteur!

J.-B. B.

LA REFORME DU SERVICE CIVIL

Les trois membres de la Commission renvoyés — Les sous-ministres et les nominations de la Commission

Ottawa. — Les trois membres de la Commission du service civil seront remerciés de leurs services et on leur accordera à tous trois une gratification. Telle est la principale recommandation du rapport du comité parlementaire d'enquête déposé à la Chambre des Communes.

Autres recommandations

Voici, en résumé, quelques-unes des principales recommandations du rapport du comité parlementaire:

1o Les sous-ministres ne pourront refuser une nomination faite par la Commission, excepté pour cause. Le ministère de la justice avait précédemment décrété qu'un sous-ministre pouvait refuser une nomination sans même donner les raisons du refus. Le rapport n'est pas en faveur de cette attitude;

2o Actuellement il y a des retards dans le travail de la Commission, principalement à cause du fait que le secrétaire a trop de besogne. Dorénavant le rapport recommande que le secrétaire ne s'occupe que du travail de secrétariat et que l'on prenne des mesures pour éviter la duplication de la correspondance;

3o Il faut, pour être éligible à une position de fonctionnaire, avoir demeuré au Canada pendant cinq ans. Ce changement est apporté pour mettre la loi du Service civil d'accord avec la loi de naturalisation. L'ancienne loi du service civil fixait un minimum de trois ans;

4o Le rapport recommande aussi certaines améliorations dans les bureaux du gouvernement, au point de vue sanitaire;

5o On ne modifie pas la loi en ce qu'elle regarde l'éligibilité des femmes;

6o Le comité a tenu 39 séances. Il a interrogé 33 témoins, y compris les sous-ministres, les chefs de départements et les représentants des associations d'employés civils.

Le comité fait en outre plusieurs autres recommandations d'ordre administratif afin de hâter le travail de remplir les vacances sans retard et d'assurer, d'une façon générale, une plus grande efficacité.

Il est à remarquer que le rapport recommande que tous les employés des bureaux de poste dont les revenus sont inférieurs à $3,000 soient nommés par le ministère des postes.

Sir Henry Thornton ne démissionne pas

Ottawa. — Sir Henry Thornton a formellement démenti la rumeur qu'il serait sur le point de démissionner comme président du Canadien National. Il a déclaré à ce sujet que de même que les autres chefs du chemin de fer il occupera son poste tant que ses services seront acceptés de ses commettants ou tant que son état de santé le lui permettra.

SOUTHAMPTON. — Le comte d'Egmont, ancien rancher du Canada, qui avait hérité de ce titre il y a trois ans, est mort à l'hôpital, des suites d'un accident d'auto.

LA CORPORATION DES DOUKHOBORS

Elle possède des biens évalués à $6,500,000 dans l'Ouest — L'emprisonnement du chef Verigin

Nelson, C.-B. — Plus d'une trentaine de petits Doukhobors dont les parents sont emprisonnés pour s'être promenus nus ont été confiés à des écoles industrielles à titre de pupilles de l'Etat.

Les notables de la communauté des Doukhobors sont en train d'étudier la question de la direction pendant l'emprisonnement du chef Verigin. Mais Verigin vient d'annoncer qu'il en appellera de la sentence de trois ans de pénitencier prononcée contre lui, pour parjure.

L'administration de la Corporation de la communauté chrétienne d'universelle fraternité que constituent les Doukhobors est chose considérable. Cette corporation en effet possède en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie britannique des biens évalués à $6,500,000. Tout le capital-actions de la corporation est placé au nom de Verigin et de treize directeurs. Les membres ont droit d'user en commun des biens de la corporation, mais ils ne peuvent rien réclamer s'ils se retirent de la société, bien qu'en pratique des allocations leur soient toujours accordées.

Il paraît qu'il faut attribuer à du mécontentement au sujet des allocations accordées aux Fils de la liberté et à d'autres dissidents, les dynamitages et les incendies signalés dans les centres doukhobors de la Saskatchewan et de la Colombie britannique depuis quelque temps.

On sait que 300 Doukhobors ont été arrêtés pour s'être promenés nus à plusieurs reprises. Plus de cent d'entre eux ont subi un procès et ont été condamnés à trois ans de pénitencier. La question de loger ces prisonniers est déjà difficile. Elle deviendra un problème ardu si les autres sont aussi condamnés. Il est question d'établir des camps de concentration.

Il en coûtera environ $300,000 à la Colombie britannique et au gouvernement canadien pour poursuivre et tenir en prison ces 300 Doukhobors.

Livres de prix canadiens

"L'Erable Enchanté"
par EUGENE ACHARD

M. Eugène Achard, directeur de la "Ruche Ecolière", revue spécialement destinée à la jeunesse scolaire, vient de réunir en volume une douzaine de légendes canadiennes, publiées sous le titre "L'Erable Enchanté" aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Les Récompenses".

Peu d'ouvrages méritent à ce point de figurer dans une série de livres de prix. L'auteur, qui écrit depuis plusieurs années pour les enfants, connaît bien le genre qui leur plaît, et ses légendes sont simples, naturelles, écrites d'un style alerte, imagé et plein de vie. Les nombreuses illustrations ajoutent un intérêt captivant. Notons que l'action de ces légendes se situe en des endroits bien connus, comme l'indiquent quelques-uns des titres: "L'Origine du Lac Beloeil", "Les deux Bossus de l'Ile d'Orléans", "Le Génie du Rocher Percé", etc. etc.

La série "Les Récompenses" des Editions Albert Lévesque comprend actuellement six titres: "Propos canadiens" (deuxième édition) par Mgr Camille Roy; "Les Orphelins de Grand Pré" et "Fées de la Terre Canadienne", par Maxine; "Chez les Sauvages", par Un Frère Mariste; "Contes pour enfants canadiens" et "Au coin du feu", par Marjolaine. Les autres titres, sous presse, paraîtront sous peu.

"L'Erable Enchanté", volume de 200 pages, format 6¼x9½, couverture en trois couleurs, avec dessin original de l'artiste G. le Testut, est en vente au prix de 50 sous net l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Deux millions de minots de blé par la Baie d'Hudson

Régina, Sask. — Deux millions de minots de blé seront expédiés cet été de l'élévateur terminal du Dominion à Churchill. Ce blé sera fourni par les élévateurs de la Coopérative de la Saskatchewan et la Coopérative du Manitoba en fournira une certaine quantité.

Au congrès de Dublin

Le Congrès eucharistique de Dublin se prépare pour la fin de juin, du 22 au 26, et 38 nations ont déjà promis des représentants; plus de 100 archevêques et évêques sont annoncés. L'autel monumental pour la messe pontificale de clôture se construit dans le Phoenix Park; il sera entouré de stalles et gradins pour les évêques et prélats, et pourra être vu très facilement par les 500,000 fidèles sur lesquels on compte.

L'Irlande fera à Jésus-Hostie un magnifique triomphe.

La clochette que les fidèles entendront à la messe que célébrera, à Phoenix Park, le légat pontifical, sera celle qui appartint à saint Patrice et qui est dans un état de vétusté qui la rend très fragile.

Le ministre irlandais de l'Instruction publique a consenti au prêt de cette relique, bien qu'elle requière naturellement d'être maniée avec un soin extrême. Elle sera confiée, au surplus, à une personne responsable pour qu'elle ne soit pas égarée.

L'homme juste, l'honnête homme est celui qui mesure son droit à son devoir. — Lacordaire.

Le Collège Saint Paul

Circulaire au Clergé du Diocèse de Winnipeg

ARCHEVECHE DE WINNIPEG,
le 20 avril 1932

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Winnipeg.

Mes bien chers frères en Jésus-Christ,

Vous n'êtes pas sans réaliser, j'en suis sûr, que la fondation du Collège St-Paul et son établissement sur le site qu'il occupe à l'heure présente signifient plus, pour nous et pour l'avenir du catholicisme dans nos régions de l'ouest, qu'aucun autre événement survenu dans l'histoire de l'archidiocèse de Winnipeg. Cette oeuvre si remarquable, j'en suis sincèrement convaincu, ne s'est pas accomplie sans l'intervention de la main de Dieu, ni sans une bénédiction spéciale de la Divine Providence. Dieu l'a voulu ainsi; voilà ce qui explique comment les difficultés ont été aplanies et comment ce qui paraissait impossible est devenu une réalité.

Le travail qu'accomplit un collège catholique en tout pays est un travail de tout premier plan. Les pères et mères qui ont des enfants entrant dans l'adolescence et sur le chemin de la virilité et qui ont à coeur leur bien-être, seront les premiers à reconnaître la vérité de cette assertion.

Nous désirons pour nos garçons la meilleure éducation possible, une éducation qui les mettra sur un pied d'égalité, dans le combat de la vie, avec les jeunes gens qui fréquentent ce qu'il y a de mieux dans les institutions publiques de l'Etat. Cependant nous voulons en même temps protéger leur vie morale contre les entraînements d'un monde méchant et perfide; et nous voulons donner à leur caractère une formation de valeur spirituelle, de sorte que tout en accomplissant noblement leurs devoirs de citoyens dans l'ordre purement temporel, ils ne puissent jamais perdre de vue leur destinée première et beaucoup plus importante comme citoyens du ciel. C'est ce qui nous est enseigné par le Grand Maître du monde qui a dit: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice." Chercher le royaume de Dieu en toute chose et le chercher avant tout, c'est là ce qui constitue la plus noble ambition de l'homme et nulle part nous ne pouvons trouver une application plus forte de ce principe que dans l'éducation et la formation morale de nos enfants, garçons et filles.

Pour nous, je le répète, le collège St-Paul est une oeuvre de toute première importance qui réclame la sympathie et l'encouragement de tous les catholiques de l'archidiocèse.

Sur aucun sujet, mes bien chers frères, je ne puis parler avec plus de conviction, plus d'émotion et de confiance. Sur aucun sujet, je ne puis parler avec plus d'assurance d'accomplir les devoirs qui m'incombent comme votre archevêque et le pasteur de vos âmes, parlant au nom de Celui dont nous professons être les humbles disciples.

Notre Collège a été béni d'une manière admirable au cours de l'année dernière. Mes très chers frères, tous, à peu d'exception près, vous l'avez loyalement encouragé et, à raison de ce témoignage de votre foi et de votre zèle, je me sens incapable de vous exprimer, comme je voudrais le faire, mon admiration, si ce n'est en invoquant la bienveillante bénédiction de Dieu sur vous. Vous apprendrez avec plaisir que le Collège St-Paul est fréquenté, à l'heure présente, par plus de 300 élèves. De là la nécessité de nous préparer sans retard à plus de logement en construisant une nouvelle bâtisse, si nous voulons pourvoir à l'admission d'un plus grand nombre encore pour septembre prochain.

C'est mon intime conviction que, dans le Collège St-Paul, nous avons l'occasion d'accomplir un grand travail pour la gloire de Dieu dans ce pays-ci, une occasion que nous ne pouvons laisser passer inaperçue. Mon grand désir est que tous les catholiques, surtout les parents catholiques, prennent intérêt à cette oeuvre et qu'ils soient prêts à faire quelque sacrifice pour son développement et son progrès.

C'est en vue de vous fournir l'occasion de répondre à cet appel que je vous adresse la présente lettre-circulaire. Nous avons fixé le prix de la pension et de l'enseignement si bas, que tous peuvent le rencontrer; mais par contre, nous sommes en face d'un déficit dans le soutien ordinaire de l'institution, un déficit qui, je crois, sera couvert par de généreuses petites contributions individuelles.

Je fixe à cette fin le jour de la Pentecôte, le 15 mai, comme le jour appartenant au Collège St-Paul. En ce jour vous élèverez vos esprits et vos coeurs vers le St-Esprit et vous lui demanderez qu'Il daigne bénir notre collège diocésain, ainsi que la grande oeuvre que nous avons entreprise.

En ce jour aussi, dans toutes les paroisses et les missions de l'archidiocèse, la quête ordinaire du dimanche sera faite pour le Collège St-Paul. Cette quête se fera par enveloppes (lesquelles doivent être distribuées le dimanche précédent, le 8 du mois). Je désire que chacun, homme ou femme, écrive sur l'enveloppe son nom et le montant contenu, que la contribution soit de 25 centins, d'une, de deux, de cinq ou de dix piastres, selon le cas. Dans les missions où il n'y aura pas d'office ce jour-là, je demande au curé ou missionnaire de nommer des promoteurs avec instruction de visiter les diverses familles ou les particuliers et de recueillir leurs offrandes de la manière indiquée plus haut. On enverra à la chancellerie les noms et les montants marqués distinctement sur les enveloppes. Ces noms et ces montants seront imprimés et distribués aux différents curés ou missionnaires, afin qu'ils en donnent connaissance aux fidèles.

Au jour de la Pentecôte, les curés parleront aux fidèles des opérations du St-Esprit dans l'Eglise de Dieu, et ils montreront les manifestations de ces opérations dans le développement chrétien des coeurs et des esprits des enfants.

Daigne ce même St-Esprit nous bénir tous et nous guider dans l'exercice de cette charité les uns envers les autres, charité qui forme à la fois le fondement et le couronnement de notre vie chrétienne.

Votre tout affectueusement dévoué en J.C.,

✠ ALFRED-ARTHUR,

Archevêque de Winnipeg.

WINNIPEG

Jubilé d'or de Soeur Saint-Aristide à l'hôpital de la Miséricorde

Le mercredi 11 courant était un jour de grande jubilation pour toute la communauté des Soeurs de l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. La vénérable Soeur Saint-Aristide était appelée à célébrer en ce jour ses noces d'or de vie religieuse au sein de la dite communauté. Cinquante années passées au service de Dieu et de l'Eglise dans la pratique constante et fidèle des voeux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté; cinquante ans consacrés au service de l'humanité souffrante et délaissée, constituent un cycle d'or qu'il n'est pas permis de laisser passer inaperçu. Aussi ce fut grande fête au numéro 20 de la rue Sherbrooke de Winnipeg.

La veille, le 10 au soir, les Rév. Soeurs de l'hôpital furent heureuses de présenter à la vénérée jubilaire leurs félicitations avec leurs voeux de bonheur. Nombreux aussi furent les tributs d'admiration offerts par les amis de cette révérende religieuse, aussi remarquable par son humilité profonde que par les travaux importants dont elle fut l'ouvrière au sein de sa communauté. A noter en particulier les hommages des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et Marie.

Le mercredi 11, à 8 h. du matin, il y eut grand'messe chantée par le chapelain, M. l'abbé M. Kessler. La partie musicale fut rendue par un choeur de tout premier choix venu de l'Académie Sainte-Marie, et composé de religieuses et d'élèves, toutes trop heureuses d'ajouter leur tribut d'hommage à la grande fête du jour.

Il y eut, à l'issue de cette messe, deux sermons remarquables de circonstance donnés, l'un en anglais par Mgr Morton, P.A., de la cathédrale Sainte-Marie, et l'autre en français par le R. P. Faure, recteur du Collège de Saint-Boniface. Et à l'issue de ces deux pièces d'éloquence sacrée, la vénérée jubilaire eut le bonheur de renouveler ses voeux de pieuse et sainte religieuse. Ce fut Mgr Cherrier, P.A., V.G., qui, en l'absence de S. E. Mgr Sinnott, actuellement en Europe, fut appelé à implorer par une oraison appropriée consignée au cérémonial coutumier de la communauté la bénédiction du ciel sur la vénérée jubilaire.

Il est à remarquer que cette cérémonie se passa dans la magnifique chapelle de l'institution, laquelle fut construite sous la direction de la Rév. Soeur Saint-Aristide elle-même.

La conclusion pourtant de cette fête intime n'a eu lieu que dans l'après-midi; car à une demande qui lui en avait été faite, S. E. Mgr Sinnott, toujours si bon, avait promis qu'en arrivant à Rome il solliciterait sans retard une bénédiction papale pour la jubilaire. Malheureusement, le câblogramme porteur de cette bénédiction n'arriva que dans l'après-midi. Mais quelle réjouissance quand, vers les 4 h., Mgr Cherrier vint transmettre à la jubilaire et à la communauté le cher message apportant la bénédiction sollicitée. Ce fut le plus précieux souvenir de la fête remis à la révérende jubilaire.

Les amis de l'institution et surtout de la Rév. Soeur Saint-Aristide seront heureux, s'ils ne les connaissent déjà, d'apprendre les détails suivants: Soeur St-Aristide, de son nom de famille Jane Fitzsimmons, naquit à Greenpoint, N.-Y., le 19 septembre 1858. Elle entra au couvent à Montréal le 23 mai 1880, et elle fit sa profession religieuse le 25 mai 1882. Elle fut nommé subséquemment supérieure à Winnipeg en 1901; et ce fut à Winnipeg qu'elle célébra son jubilé d'argent en 1907. En 1903, une double charge lui fut imposée. Outre celle de supérieure à Winnipeg, elle fut nommée directrice de l'Asile Ritchot, à Saint-Norbert, quand Mgr Ritchot fit don à la communauté des Soeurs de Miséricorde du magnifique terrain où elles se dévouent depuis aux soins des bébés et des enfants confiés à leur maternelle sollicitude. Ce fut durant le terme de son supériorat, lequel dura six ans, que furent bâties la chapelle et l'aile centrale de l'hôpital actuel.

De Winnipeg elle fut nommée supérieure à Edmonton, où elle demeura trois ans. Elle occupa aussi différentes positions à Montréal, à New York et à Oak Park, Illinois, jusqu'en 1919. En la même année 1919, elle revint à Winnipeg, où elle a demeuré depuis.

Pour le 25 du présent mois, elle devra se rendre à Oak Park, où une soeur adoptive, Soeur Sainte-Béatrice, célébrera elle aussi son jubilé d'or. De fait, c'est le 25 mai que Soeur Saint-Aristide atteindra ses 50 années de vie religieuse, ayant fait profession en même temps que sa bien-aimée soeur adoptive.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mgr le Curé a annoncé que cette année il n'y aurait pas de vente de bancs à l'enchère. Ceux qui voudront des bancs pourront s'adresser à Mgr le Curé.

Les exercices du mois de Marie se continuent et sont suivis avec dévotion par un grand nombre de paroissiens. L'on a constaté un surcroit de dévotion depuis le début de la crise financière que nous traversons. L'assistance aux offices a marqué un progrès consolant.

Mgr le Curé a encouragé tous ses paroissiens à remplir leur devoir pascal. Dimanche prochain est la fin du temps régulier pour accomplir ce devoir important.

Les roses de Dollard

Comme on l'a déjà annoncé, la section de tennis a pris l'initiative de célébrer encore une fois la fête de Dollard des Ormeaux. La célébration qui aura lieu dimanche prochain, consistera dans la vente des roses avant et après les messes. Vous êtes instamment priés d'encourager cette vente qui, en plus de vous rappeler un des plus beaux gestes de notre histoire, nous permet de réaliser quelques sous pour l'entretien de notre tennis.

A l'hôtel de ville

Un comité spécial a été nommé par la ville pour s'occuper du mouvement de retour à la terre de plusieurs citadins. Dans l'espace de quelques jours, le comité a reçu et considéré une quarantaine de demandes. Ce mouvement mérite d'être encouragé. Ces mesures décongestionnent les villes encombrées. Les municipalités urbaines doivent coopérer avec les gouvernements. Le gouvernement provincial n'a pas encore définitivement déclaré quelle serait sa politique à ce sujet, ni quelles mesures il prendrait.

Plusieurs citoyens se sont également adressés à l'hôtel de ville pour qu'on leur promit de cultiver les lots vacants et d'y faire des jardins. Le conseil a non seulement accepté, mais fournit la graine de semence. On espère ainsi aider les citoyens désireux de s'aider eux-mêmes.

En marge des élections

Saint-Boniface se prépare aux élections provinciales du mois de juin. La semaine dernière a eu lieu la nomination de deux candidats.

Jeudi soir, les libéraux-progressistes choisissaient M. Louis-Philippe Gagnon comme leur candidat. MM. Davis et Murchison ayant retiré leur candidature, l'assemblée choisit M. Gagnon par une grande majorité. L'autre candidat sur les rangs était M. Beveridge, rédacteur de la "Norwood Press".

M. Major, procureur général, assista à la convention et prit la parole en faveur de M. Gagnon. M. Gagnon lui-même remercia les électeurs de la confiance qu'on lui avait manifestée.

Le lendemain, vendredi, une autre assemblée choisissait M. Campbell, maire de Saint-Boniface, comme candidat libéral. M. Campbell prit la parole et expliqua pourquoi il demeurait libéral sans s'allier aux progressistes.

On sait qu'un candidat ouvrier a déjà été nommé. M. Joseph Bernier, le député actuel, a également décidé de se présenter de nouveau. Il y aura donc quatre candidats aux prochaines élections.

Progressiste-libéral



M. LOUIS-PHILIPPE GAGNON, candidat du parti progressiste-libéral pour la circonscription de Saint-Boniface

Mort de Mme Agnès Bédard

Mme Agnès Bédard, bien connue à Saint-Boniface, où elle habitait depuis cinquante ans, est décédée à la demeure de sa fille, Mme Louis Tétrault, rue Jeanne d'Arc.

Mme Bédard était l'épouse de M. Jean Bédard, autrefois manufacturier à Winnipeg et propriétaire de la "North-West Wire Company". Mme Bédard était venue au Manitoba en 1882. Elle est morte après une longue maladie supportée avec un résignation chrétienne.

La défunte laisse pour pleurer sa perte trois fils et trois filles: MM. Alfred et Henri, ingénieurs au C.P.R., Archibald, employé à l'Air Liquide; Mme Alexandre Larivière et Mme Louis Tétrault, ainsi que Mlle Itha, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les fils et les gendres de la défunte. Le service fut chanté par Mgr Jubinville, assisté de M. l'abbé Caron et de M. l'abbé E. Lévesque.

Les porteurs étaient MM. A.-C. Larivière, Alfred, Henri et Archibald Bédard, fils de la défunte; Marcien Pelletier et Gérard Houde.

Le service pour le président Doumer

Le service solennel pour le repos de l'âme de M. Paul Doumer, président de la République française, a été célébré jeudi, à la cathédrale de Saint-Boniface. Mgr Jubinville, P.A., V.G., officiait, assisté de M. l'abbé Laurin comme diacre et de M. l'abbé Brunet comme sous-diacre.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait des représentants officiels des autorités militaires et civiles de Winnipeg, des différentes organisations de Saint-Boniface, des consulats de France, Pologne, Belgique, Autriche-Hongrie, Suisse, Allemagne, Norvège et Etats-Unis.

L'initiative de cette cérémonie revenait à l'Association des Réservistes français, aux Dames Auxiliaires et à l'Union Nationale Française, qui y étaient largement représentées.

Un avis aux parents

La Commission de police de Saint-Boniface a remarqué que des parents laissent leurs enfants très tard dans les rues de la ville. Ceci est contraire au règlement du couvre-feu, d'après lequel tous les enfants au-dessous de quatorze ans doivent être à la maison après neuf heures du soir. La Commission est décidée à faire observer le règlement à l'avenir et dans ce but, la sirène de la station des pompiers se fera entendre chaque soir à neuf heures, comme autrefois.

L'O.J².C. et le soixantième anniversaire de la Saint-Jean-Baptiste

Le grand pique-nique-tournoi de la Saint-Jean-Baptiste sera organisé cette année par l'Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Saint-Jean-Baptiste.

Les fêtes commenceront le vendredi soir 24 juin pour se terminer le dimanche soir par le feu de la Saint-Jean.

Il y a au programme des exhibitions de boxe, de gymnastique, des parties de balle au camp, balle au panier (basketball), balle molle, concours de balle-au-mur. Une des parties les plus intéressantes du programme sera le tournoi ouvert à tous les Canadiens français du Manitoba.

M. O'Lode — le nègre évidemment — figurera également au programme, ainsi que le magicien Pat. Nous aurons des détails et des noms la semaine prochaine.

Les jeunes sont heureux de coopérer avec la Saint-Jean-Baptiste au succès du soixantième anniversaire de notre société nationale. Leur Organisation (O.J2.C.) a pris sur elle de mener à bonne fin la partie pique-nique et tournoi. Elle le fera! Elle remercie la Société Saint-Jean-Baptiste de l'intérêt qu'elle porte aux jeunes en lui laissant les revenus de cette partie du programme.

N. B. — Les coupes seront mises au jeu pour tous les jeunes du Manitoba. Tous les Canadiens français qui désirent prendre part aux courses de 100 verges, 220 verges, 440 verges, du mille, du relais, devront se faire enregistrer au Comité Sportif de l'O.J2.C., à Saint-Boniface. Le comité sportif se fera aussi un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires sur demande. Que les cercles ou les jeunes gens de la campagne ou d'ailleurs se mettent en relations avec Gilles Guyot, président de l'O.J2.C., pour les détails immédiats.

LE COMITE SPORTIF.
Sec. correspondant de l'O.J2.C.,
Edouard FRY.

Le sénateur Lacasse hôte des Artisans Canadiens-Français

Les Artisans Canadiens-Français du Manitoba ont le plaisir de vous annoncer que M. le sénateur Gustave Lacasse, de Tecumseh, Ont., viendra dimanche prochain à Saint-Boniface.

L'hon. M. Lacasse vient nous faire visite en sa qualité de directeur et organisateur des Artisans Canadiens-Français. Nous aurons donc le bonheur d'écouter M. Lacasse dans une causerie qu'il donnera dans la grande salle de l'Académie Provencher, dimanche prochain, le 22 mai, à 8 h. 30 du soir.

On compte sur la présence des Artisans et des Artisannes, ce soir-là. On invite aussi tout le public en général et les dames en particulier à venir nombreux pour entendre cet orateur de marque parler sur le 20ème anniversaire de la fondation de notre cercle et sur les questions du plus vif intérêt pour tous ceux de langue française. Prière aux Artisans d'aller au train de 9 h. du matin, au C.N.R., pour rencontrer notre hôte distingué.

Godias BRUNET,
Président des Artisans C.-F.

Retraite fermée à St-Charles

Aux jeunes filles désireuses de passer quelques jours dans la paix et le repos d'une retraite fermée, nous offrons la plus cordiale bienvenue au Couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, Saint-Charles, Man.

Ces pieux exercices, sous la direction du R. P. Péalapra, O.M.I., auront lieu du 8 au 12 juillet. Nous serions heureuses de connaitre aussi tôt que possible les noms des jeunes personnes qui voudraient y prendre part. S'adresser aux Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., Maison-Chapelle, Saint-Boniface.

Autres nouvelles de Saint-Boniface en page 2.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes chers petits amis,

L'enthousiasme avec lequel vous avec accueilli ce dernier Concours nous est une nouvelle preuve de l'amour que vous portez à l'histoire de notre beau pays.

Mais il ne suffit pas d'étudier les annales de notre histoire; il faut comprendre les leçons qui s'en dégagent: leçons de patriotisme, d'endurance, de souffrance, de foi, et en imprégner notre vie. Les exemples ne manquent pas. Ouvrez au hasard l'histoire de la patrie, partout vous y relevez de glorieux témoignages d'héroïsme, de dévouement, d'attachement au sol, de fidélité aux traditions. En lisant certains épisodes surtout, l'on ne peut s'empêcher de frémir d'admiration et de prendre la résolution de ne jamais laisser abaisser l'idéal placé si haut par nos vaillants ancêtres.

L'histoire du Canada n'est pas finie... C'est vous, petits écoliers d'aujourd'hui, qui en préparez les pages de demain. Pour bien remplir votre rôle plus tard et contribuer à la grandeur nationale, entraînez-vous dès maintenant à faire avec perfection les mille petites actions de votre vie écolière. Ainsi, vous vous façonnerez des âmes fortes qui ne reculent devant rien, vous marcherez vaillamment sur les traces des aïeux et vous inscrirez aux annales de notre histoire des pages glorieuses comme celle du passé.

A travers les réponses du Concours, nous avons fait de savoureuses découvertes. Mes petits amis m'en voudraient de ne pas les leur faire partager...

"Le premier évêque de l'Ouest fut Mgr "Jubinfile".

"La capitale du Canada est les Etats-Unis."

"Les plus grandes villes du Manitoba sont Wouinipek, Saint Beau Niface, Serkirke et Brennedonne."

"La première Canadienne de l'Ouest: Madeleine de Verchères."

"Les premiers blancs qui vinrent dans l'Ouest: Mgr Provencher et le P. Lacasse."

"Les premières Soeurs Grises dans l'Ouest: Marguerite Bourgeoys, Mme de la Peltrie et Jeanne Mance."

MERE-GRAND.

NOTE. — Plusieurs concurrents ont confondu la bataille de la Grenouillère (Seven Oaks), en 1816, avec le massacre du Lac la Grenouille en 1885. Une fois de plus, nous conseillons à la jeunesse écolière de se procurer l'"Histoire abrégée de l'Ouest Canadien", par le R. P. Morice, O.M.I.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine

19 mai

Blanche Neefs, Hoey, Sask.
Claire Arnal, Fannystelle, 11 ans.
Félix Bourget, Dunrea, 14 ans.

20 mai

Agnès Lesage, Saint-Léon, 13 ans.
Wilfrid Trudeau, Lorette, 13 ans.

21 mai

Alice Préfontaine, Saint-François Xavier, 9 ans.
Jules Piché, Fannystelle, 12 ans.

22 mai

Camilla Jeanson, Lorette, 14 ans

23 mai

Alberte Rochon, La Salle 11 ans.
Dollard Bruyère, Letellier.

24 mai

Alice Chabbert, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

Jeanne Saint-Germain, Saint-Norbert.
Edgar Chaze, école Barkham, Saint-Norbert, 11 ans.
Henri Méaud, Dunrea, 13 ans.

25 mai

Carmel Baril, Saint-Adolphe 14 ans.
Irène Firmin, Transcona.
Georges Toupin, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.
Roland Vouriot, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Grades 3 à 5

1.—Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492.

2.—Le Canada fut découvert par Jacques Cartier en 1534.

3.—Le fondateur de Québec fut Champlain. Le fondateur de Montréal fut Maisonneuve.

4.—Le découvreur de l'Ouest fut La Vérendrye.

5.—Les quatre provinces de l'Ouest et leurs capitales sont: Manitoba, capitale Winnipeg; Saskatchewan, capitale Régina; Alberta, capitale Edmonton; Colombie-Anglaise, capitale Victoria.

6.—La capitale du Canada est Ottawa.

7.—Le premier évêque du Canada fut Mgr Laval.

8.—Le premier évêque de l'Ouest fut Mgr Provencher.

9.—La première Canadienne du Nord-Ouest fut Madame Lajimodière (Marie-Anne Gaboury).

10.—Les quatre principales villes du Manitoba sont: Winnipeg, Saint-Boniface, Brandon et Portage-la-Prairie.

Grades 6 à 8

1.—Le premier colon canadien fut Louis Hébert.

2.—Les deux premiers couvents fondés pour l'instruction des filles au Canada furent: le couvent des Ursulines, fondé par Mme de la Peltrie, en 1639; le couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondé par Marguerite Bourgeois, en 1659.

3.—Les premiers blancs qui vinrent dans l'Ouest furent: Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart dit Sieur Desgroseillers.

4.—Henri Hudson découvrit la Baie d'Hudson en 1610.

5.—Les Pères Jésuites qui accompagnèrent La Vérendrye dans ses explorations furent: les Pères Jean-Pierre Aulneau, C.-M. Mésaiger, Cocquart et de la Morinie.

6.—La colonie de la Rivière-Rouge fut fondée par Lord Selkirk en 1812.

7.—Les premiers missionnaires de l'Ouest furent les abbés Provencher et Dumoulin. Ils arrivèrent au pays en 1818.

8.—Le Manitoba entra dans la Confédération en 1870.

9.—La Saskatchewan et l'Alberta furent érigées en provinces en 1905.

10.—Les premiers Soeurs Grises arrivèrent dans l'Ouest le 21 juin 1844.

Grades 9 à 12

1.—Mgr Provencher fonda les premières écoles de garçons et de filles dans l'Ouest.

2.—Les premières institutrices de l'école des filles furent deux demoiselles Nolin.

3.—Les Oblats arrivèrent dans l'Ouest en l'an 1845.

4.—Le Soulèvement de la Rivière-Rouge eut lieu en 1869 et l'Insurrection du Nord-Ouest en 1885. Louis Riel fut le chef de ces deux mouvements.

5.—Les deux grandes compagnies rivales au début de la Colonie de la Rivière-Rouge furent la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest.

6.—La bataille de la Grenouillère eut lieu en 1816.

7.—Avant 1870, le Territoire du Nord-Ouest était gouverné par le Conseil d'Assiniboia, sous l'autorité suprême de la Baie d'Hudson.

8.—L'Invasion Fénienne eut lieu en 1871.

9.—L'Institut des Oblates de Marie Immaculée fut créé au Manitoba en 1905, par S. E. Mgr Langevin.

10.—Le mot "Manitoba" signifie "détroit du Grand Esprit"; Winnipeg signifie "eau sale, eau bourbeuse".

Lauréats

Grade 3: Robert Curé, couvent de Saint-Joseph, Saint-Georges; Marcelle Desorcy, école Saint-Cuthbert, Lorette.

Grade 4: Albert de Cruyenaere, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface; Gérard Cormier, école du Couvent, La Salle.

Grade 5: Thérèse Marcotte, couvent de Saint-Malo; Hervé Lagacé, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes.

Grade 6: Marthe Rose, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona.

Grade 7: Marcelle Lemaire, école Barkham, Saint-Norbert.

Grade 8: Corine Marcoux, couvent de Saint-Joseph, Lorette; Thérèse Rhéaume, école du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Grade 9: Mélanie Robert, Couvent de Sainte-Agathe.

Grade 10: Cécile Désilets, école d'Elie.

Grade 11: Alphonsine Cool, école Notre-Dame-de-Lourdes.

CONCURRENTS

Grade 3

MENTION HONORABLE

Marie-Paule Trudel, Ovide Lambert, Armande Lévesque, Thérèse Lemoullec, Céline Desautels, Alice Préfontaine, Gertrude Joyal, Albert Rodrigue, Arthur Lamoureux, Jacques Senez, Victor Bennington, Arthur de Cruyenaere, Roch Dugas, Alfred Picard, Bernard Laberge, André Trudel, Léopold Allard, Paul Bernier, M. Dugas, Raymond Fortin, Pierre Raymond, Bernard Gagnon, Laurent Desjardins, Jean-Marie Deniset, Elisée Voyer, Roland Lambert, Henriette Lemoine, Marie-Jeanne Fontaine, Marie-Joseph Pilon, Wilfrid Pinsonnault, Isabelle Rzonca, Aurise Péloquin, Armand Bourbonnière, Marcelle Desorcy, Alphonse Larivière, Thérèse Lemoullec, Gilles Perras, Berthe Chabbert, Georges Pichette, Florence Chrisp, Léo Durand, Odile Ragot, Lucile Saint-Jacques, Jeannette Berthelette, Marthe Labossière, Martial Lussier, Florence Payette, Rosa Vincent, Wilfrid Vincent, Dora Dean, Lucien Lussier, Léandre Clément, Odile Saint-Pierre, Henri Granger, Marcelle Granger, Henriette Morier, Gertrude Aubertin, Agnès Lambert, Lois Ziegler, Jeanne Lambert, Jeanne Paquette, Berthe Langlois, Roger Firmin, Claire Goguen, Alice Firmin, Henri Bélanger, Rita Fradin, Florenc Clément, Yolande Millier, William Murphy, Wilfrid Gallant, Cécilia Labossière, Robert Bédard, Georges Guertin, Louis Fontaine, Maria Carignan, David Courcelles.

Une ou plusieurs réponses inexactes

Yolande Kenny, Elie-Anne Godin, Rose-Marie Dorge, Dora Ouimet, Bernadette Leclair, Antonia Girouard, Sylva Vermette, Marie-Paule Dumesnil, Fidèle Bisson, Léo Boisjoli, Jean-Baptiste Pelletier, Léo Beaupré, Edmond Beaupré, Léo-Paul Robert, Eveline Boily, Florence Gosselin, Lucien Carrière, Marguerite Savard, Lucienne Deschênes, May Savard, Wilfrid Lambert, Labienne Poirier, Elisa Desrochers, Doria Benoit, Simone Lavoie, Omer Cayer, Lucille Cayer, Jeannette Allard, Jean Allard, Dolorès Lussier, Albert Dubois, Alexine Dequier, Charles Bourgeois, Marie Dedieu, Louis Gagnon, Arthur Jubinville, Marcelle Dionne, Athela Graveline, Edouard Parent, Eugène Perras, Victor Bergeron, Rolande Labossière, Florence Choquette, Roland de Montigny, Florida Tremblay, Rita Smith, Edouard Desrosiers, Anne-Marie Champagne, Rodrigue Paillé, Gérard Champagne, Gérard Magnan, Léontine Desautels, Georges Tougas, Thérèse Neault, Agnès Tougas, Laurette Trudeau, Agnès Tétreault, Cécile de Montigny, Lucien Tétreault, Yolande G. (nom illisible).

Grade 4

MENTION HONORABLE

Marcelle Meyer, Geneviève Gamache, Bruno Cormier, Thérèse Bourbonnière, Yvonne Laramée, Juliette Ouimet, Marguerite Gosselin, Gérard Fradin, Aurore Carrière, Jeannette Goguen, Dora Desrochers, Elise Morier, Jack Empson, Alice Hébert, Lorraine Latourelle, Yvonne Gauthier, Alice Charrière, Joseph André, Adélard Langevin, André Arnal, Arthur Bourke, Lorraine Despins, Pauline Pilon, Yvonne Dorge, Léa Joyal, Albertine Péloquin, Cécile Dorge, Ernest Olivier, Annette Dorge, Germaine Alarie, Marguerite Lemoine, Jules Beaumont, Joseph Dorge, John Rzonca, Raymond Joyal, Léon Dorge, Eugène Nolette, Jacques Péloquin, Germaine Bilodeau, Valdemire Thiry, Adelphine Boulet, Elzéar Boulet, Alexandre Dionne, Yvonne Adam, Lucille Adam, Yvonne Raffray, Marie-Louise Avanthay, Alice Chabbert, Raymond Libbrecht, Pierre Delaquis, Thérèse Gaboriaud, Jacqueline Lafrenière, Eva Daudet, Anna Théroux, Rita Sibilleau, Louis Ragot, Paul Ragot, Alida Côté, Edmée Lamoureux, Noël Jeanson, Victoria Michaud, Marie-Ane Noiseux, Alma Arpin, Agnès Chaput, Hortense Jeanson, Louise Therrien, Jacqueline Dugas, Angèle Gauthier, Léa Dumaine, Gérard Turcotte, Alphonse Dugas, Marie-Ange Robert, Jeanne d'Arc Joyal, Rita Taillon, Eva Chrisp, Louis Bourbonnais, Roméo Berthelette, Aurore Delorme, Florentine Bouchard, Gérard Mousseau, Gertrude Roy, Raymond Roy, Paul Bédard, A. Gagné, Yvette Couture, Marthe Dionne, Daniel Lavallée, Armand Loiselle, Aurore Saurette, Jean-Marc Cloutier, Jules Comeault, Marcel Graveline, Albert Vielfaure, Henri Morier, Marie-Ange Gautron, Marie Dubois, Justine Dedieu, Roland Gautron, Albert Dheilly, Bernard Poirier, Wilbert Moreau, Paul Martin, Simone Plante, Geneviève Coulombe, Catherine Ziegler, Bibiane Klyne, Antonine Poitras, Antoinette Vandal, Hermine Bourk, Irène Rocan, Cécile Boisjoli, Fernand Gagnon, Paul-Emile Savard, Thérèse Desrosiers, Lionel Morin, Claire Dufresne, Eliane Verreault, Marie-Antoinette Gousseau, Béatrice Champagne, Madeleine Leclaire, René Simard, Alicde Bourgeois, Solange Charrière, Lionel Aquin.

Réponses inexactes

Raymond Jeanson, Jérôme Laberge, Paul Sabourin, Georgine Champagne, Maurice Avanthay, Germaine Roy, Gérard Prairie, Alfred Gauthier, Irène Fréchette, Jeanne Tétreault, Aurèle Neault, Hervé Prairie, Germain Lagacé, Solange Van Humbeck, Angéla Berthelette, Adélard Boisvert, Greta Boerchers, Joseph Desroches, Clarence Boisvert, Angèle Duruisseau, Léontine Montsion, André Duhard, Maurice Bissonnette, Lisette Maître, Hilaire Chabauty, Fernande Trudeau, Yvone Ross, Dario Perfumo, Emile Rousseau, Dominique Desrochers, Edith Lussier, Yvonne Souci, Danel Lavallée, Flore Dumas, Rolande Dionne, Léon Marion, Bernadette Rémillard, Yvonne Bessette, Louis Madec, Alma Choquette, Etienne Desrochers, Maurice Benoit, André Hacault, Aimé Benoit, Michel Rose, Denis Lambert, Marcel Voz, Annette Robert, Emilien McCarthy, Marie-Anne Bisson, Edna Dupas.

Grade 5

MENTION HONORABLE

Pauline Fontaine, Renée Lemire, Marguerite Tapiau, Jean-Louis Perron, Ida Jubinville, Solange Perreault, Irène Fauchère, Dora Arpin, Agathe Cormier, Rose Fiola, Louis Klyne, Marguerite Ragot, Raphaël Desorcy, Dorothy Bernardin Henri Dorge, Etienne Tellier, Joachim Allard, Henri Bélanger, Maurice Sabourin, Gérard Choquette, Maurice Gydé, Raymond Bruyère, Léo Lavallée, Maurice Bernier, Alphonse Gaudette, Edgar Chaze, Jeanne Lemoine, Richard Olivier, Laurette Alarie, Julien Brémaud, Béatrice Lapointe, Claude Joyal, Marcel Laurendeau, Léa Teffaine, Lucile Lavoie, Germaine Bretecher, Alice Fréchette, Irène Beaudoin, Paul Lemoine, Louise Sorin, Fabiola Lafrenière, Bertha Trottier, Jeanne Bouchard, Cécile Bouchard, Gertrude Dorval, Lianne Roy, Henri Beauclair, Léon Désilets, Alvina Ouellette, Joseph Cloutier, Blanche Marcoux, Louis Souyri, Gérard Boulet, Odile Gamache, Yvette Bourbonnière, Ida Houde, Stella Parent, Aurore Garand, Joseph Pallard, Jeanne Muller, Jean Préjet, Julie Chanel, Berthe Comte, Hélène Montagnon, Odile Avanthay, Angèle Bérard, Constant Weicker, Edouard Libbrecht, Clément Lemoullec, Clémence Lesage, Martha Gauthier, Hortense Tremblay, Gérard Bernier, Eloi Bohémier, Paul Désorcy, Liguori Gauthier, Armande Tougas, Lucien Choquette, Madeleine Mahé, Thérèse Desautels, Eveline Dufresne, Marie-Louise Desrosiers, Georgianna Nolin, Emilia Prairie, Cécile Ricard, Emma Charrière, Joséphine Dufresne, Thérèse Therrien, Clovis Jeanson, Yvette Gauthier, Eugénie Mondor, Camilla Jeanson, Rose Arpin, Ernest Adolphe, Marie-Anne Gaboury, Marie Fauchère, Henriette Bédard, Lucien Gosselin, Marcel L'Heureux, Rosalie Guillou, Solange Lévesque, Agathe Lévesque, Marie-Ange Perreault, Cécile Rondeau, Juliette Leblanc, Antonin Rondeau, Laurianna Labossière, Sylvio Labossière, Jeanne Labossière, Ludger Jubinville, Cécile Granger, M.-Thérèse Granger, Georges Harrison, May Fraser, Donat Manseau, Flore Graveline, Olga Rutkowski, Rita Moquin, Cécile Nadeau, Paul Perron, Viginie Nick, Joseph Neirinck, Roma Desrochers, Marguerite Daigmont, Marie-Anna Goguen, Philomène Coulombe, Ida Paquette, Ovide Lamoureux, Irène Firmin, Edouard Martin, Mathilde Goguen, Emile Lambert, Lucille Rioux, Gérard Marcotte, Henri Brouillette, Yverette Nault, Marguerite Chouinard, Armande Morin, Lucile Trudel, Alma Bilodeau, Jeanne d'Arc de Moissac, Simone Ferland, Kathleen Verry.

Réponses inexactes

Philippe Trudeau, Anne-Marie Dumesnil, Jeanne Flamand, Roméo Cayer, Annette Morin, Ernest Parent, Denis Moquin, Jeanne Pantel, Gabrielle Chapellaz, Cécile Payette, René Martel, Joseph Guay, Hélène Tanguay, Aimé Vien, Violette McBeth, Wilfrid Trudeau, J.-B. Dubois, Hélène Garand, Athanase Lavoie, Rita Bouvier, Alice Massicotte, Germaine Rivard, Roland Gagnon, Jeanne Beauclair, Edmond Lemoine, Marie-Ange Leclerc, Aurèle Tellier.

Grades 6 à 8

MENTION HONORABLE

Grade 6: Alice Alarie, Marguerite Courcelles, Télesphore Dorge, Paul Gauthier, Lucie Therrien, Irène Aubertin, Joseph Bélanger, Andréa de la Barrière, Alfred Aubertin, Constance Bélanger, Venise Bilodeau, Albert Paquette, Adrienne Grégoire.

Grade 7: Ida Alarie, Berthe Bernardin, Gabrielle Rheault, Augustine Laramée, Jeanne Thiry, Jules Trudeau, Juliette Aquin.

Grade 8: Jeanne Lemaire, Cécile Laramée, Cécile Aquin, Gilberte Désilets, Joseph Chaput, Charles Desorcy, Annette Mondor.

Réponses inexactes

Rosie Frankowski, Aurore Landry, Rita Verry, Clothilde Villebrun, Priscilla Champagne, Louise Véry, Yvette Decosse, Anita Lamoureux, Berthe Delisle, Rolande Courchaine, Irène Saint-Germain, Mélina Courchaine, Jeanne Giguère, Lucille Boyer, Alice Dorge, Cécile Fontaine, Annette Vouriot, Laurette Bertrand, Anna Desrosiers, Marita Laflèche, Blandine Chaput, Juliette Daignault, Irène Cortvriendt, Jeanne Rochon, Denise Laferrière, Jeannine Poisson, Eveline Delorme, Madeleine de Cruyenaere, Arthur Brouillette, Marguerite Madec, Delphis Allard, Lorenzo Dubé, Gérard Jolicoeur, Rosaire Jolicoeur, Cécile Comeault, Emilie Beaudry, Antoinette Parent, Thérèse Saurette, Laura Todd, Antonin Labossière, François Guillou, David Roy, Y. Desautels, Y. Bourbonnais, Françoise Carignan, E. Roy, A. Blanchard, J. Martin, H. McHattie, A. Delorme, L. Bourbonnais, J. Germain, Thérèse Mahé, Jacques Désorcy, Roméo Hupé, Rhéal Lacerte, Ephrem Bohémier, Clémence Bohémier, Agathe Magnan, Elda Avanthay, Henriette Lussier, Horace Gauthier, Léontine Landry, Raoul Rheault, Thérèse Jeanson, Eva Ross, Edmée Arpin, Jules Jeanson, Yvette Duruisseau, Albert Doucette, Albertine Doucette, Florence Berthelette, Délia Fradette, Marie-Rose Fradette, Rose-Anna Assailly, Cécile Boisvert, Marie-Louise Dauphinais, Gabrielle Miron, Alvine Fradette, Blanche Aquin, Noël Gratton, Marie-Ange Péloquin, Jeanne Beaudoin, Hélène Joyal, Odile Péloquin, Léonie Dorge, Alma Bourbonnière, Jeanne Bergeron, Gérard Labossière, Nora Watson, Georgina Major, Télesphore Robert, Marie Guillou, Eléonore Berthelette, Louis Kenny, Rosaria Lamothe, René Viollet, Gertrude Stewart, Jeanne Brouillette, Germaine Chaput, Léontine Trudeau, Angéline Sicotte, Simone Bockstael, Marguerite de Cruyenaere, Carmel Baril, Léon Champagne, Cécile Hébert, Marie-Joseph Marcotte, Jean Hogue, Georgette Kenny, Gabrielle Grandmont, Anne Girouard, Lillian Despins, Claudine Lemieux, Mélina Payette, Annette Roy, Jeanne Laurin, Alma Beaudin, Marguerite Pélissier, Alice Marcoux, Blanche Kenny, Ida Todd, Imelda Perras, Pierre Gautron, Albert Viallet, Jeanne d'Heilly, Joséphine Dubé, Aline Nick, Laurette Lavoie, Victoire Véry, Ida Olivier, Viola Forest, Alice Hamelin, Thérèse Perron, Thérèse Perron, Thérèse Chaput, Lucia Goffart.

Grades 9 à 11

MENTION HONORABLE

Grade 9: Henriette Cormier, Jeanne Cormier, Mariette Leclaire, Gabrielle de Moissac, Augustine Beaumont, Blandine Chateau.

Grade 10: Aline Lemoine, Annette Lemoine, Madeleine Joyal, Juliette Dorge, Richard Désilets, Herménégilde Préfontaine, Alice Carrière, Eugénie Bilodeau, Thérèse Schmidt, Laurette Rhéaume.

Grade 11: Marie-Thérèse Joyal, Jeanne Gratton.

Réponses inexactes

Léa McCaughan, Maria Préfontaine, Eugénie Jeanson, Paule Jeanson, Marie-Anna Labossière, Gertrude Labossière, Cécile Lesage, Rose-Alma Grenier, Gertrude Cormier, Elise Richard, Noëla Gauthier, Lucia Arpin, Solange Carrière, Georgette Perras, Flore Martel, Emile Rondeau, Irène Lussier, Gabrielle Jeanson, Véronique Roy.

• • •

Ont oublié de mentionner leur grade: Hubert Hacault, Zoé Van Deynze, Hélène Gaucher, Madeleine Verniest, Marcel Cabernel, Germaine de Pape, Elodie Verstraeten, Judith de Spiegelaere, Gérard Lanouette, Juliette Robidoux, Raymond Nicolas, André Spitaels, Anna Hacault, de Bruxelles. Leurs réponses étaient parfaites.

A MES PETITS AMIS

Vous avez certainement des doigts magiques, chers enfants, car les fleurs jaillissent sous chacun de vos petits coups de plume. Merci pour ces jolies choses que vous me dites et tous ces beaux compliments. Des encouragements, il en faut même à Mère-Grand. Les vôtres me sont tout particulièrement précieux parce qu'ils procèdent de votre affection.

Si mes voeux sont exaucés, mes petits amis décrocheront tous les prix et les meilleurs points au Concours français. Nous allons attendre les résultats impatiemment...

A ma nouvelle petite-fille, Thérèse, la plus chaude bienvenue. Vous me semblez bien gentille; je suis sûre que nous nous entendrons à merveille. Pourquoi ne pas venir faire un tour à la Liberté?

Aline Robert, La Broquerie; Thérèse Lavoie, Norwood; Edmée Lamoureux, Marie-Anne Noiseux, Joséphine Dufresne, Eugénie Mondor, Léa Dumaine, Angèle Gauthier, Agnès Chaput, Victoria Michaud, Clovis Jeanson, Hortense Jeanson, Jacqueline Dugas, Dora Arpin, Wilfrid Trudeau, Fernande Trudeau, Lorette.

M.-G.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Fête de Dollard

Le Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C., avec le concours des autres organisations paroissiales, se prépare à célébrer la fête de Dollard le 24 mai prochain. Les roses de Dollard seront vendues par des jeunes filles, le dimanche 22.

La fête commencera par une grand'messe, le mardi 24, à 9 h. du matin. Dans l'après-midi, il y aura jeux divers pour les enfants, sur le terrain de l'école. Rafraîchissements.

A 6 h. doit avoir lieu la partie d'ouverture de la Ligue de balle du camp de la Vallée de la Rivière-Rouge, entre Greenridge et Letellier. Nos joueurs ont commencé à s'entraîner Michel Bouchard sera l'un des lanceurs.

Dans la soirée, séance récréative par les acteurs du Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. Deux comédies ne manqueront pas de vous intéresser.

Pour rester dans la note de la fête, il y aura une causerie sur Dollard, par un de nos collégiens. Entrée à un prix populaire.

Les organisateurs méritent la coopération de tous pour faire un succès de cette fête.

Il serait dans l'ordre de hisser les drapeaux et de pavoiser les maisons pour cette occasion.

Soyons patriotes! Fêtons Dollard le mardi 24 mai.

• • •

Mlle Marie-Paule Jutras a obtenu son diplôme de garde-malade à l'hôpital de Saint-Boniface. Ce diplôme lui a été remis à une cérémonie de graduation solennelle qui a eu lieu à l'école Provencher, à Saint-Boniface, lundi soir dernier. Nos félicitations à cette nouvelle émule de Jeanne Mance qui se dévouera aux soins des malades.

ELIE

Ainsi que nous l'avions annoncé, le Club de Couture eut son exposition, et les élèves de l'école d'Elie, sous la direction des Rév. Soeurs, leur concert. Tous les deux ont été admirablement encouragés.

Mlle Jessie Stewart, inspectrice des Clubs de Couture, félicita Mlle Clémence Aquin, "leader" des jeunes filles, pour son dévouement et les membres du club pour le beau travail et le progrès qu'elles avaient fait en si peu de temps. En effet, on se souvient que ce club ne prit naissance qu'en janvier dernier.

Mlles Fleurette Desilets, Clémence Aquin, Jessie Hokka et Mariane Monkhouse prononcèrent chacune un petit discours.

Le programme du concert était le suivant: "Sa gouvernante", tragédie en trois actes; "Useless Brains", "Les deux soupes au lait" et "Les housses de Mme Braton".

Les actrices se sont acquittées de leur rôle à la perfection.

ILE-DE-CHENES

Dictée donnée à l'école de l'Ile-de-Chênes au mois d'avril:

Grade VIII: (a) Jeanne Guichon et Sara Trudeau (ex aequo), 100; Laurette Trudeau, 98. (b) Armelle Lacroix et René Trudeau (ex aequo), 100; Aimé Trudeau, 99.

Grade VI: Henriette Trudeau et Jeanne Trudeau (ex aequo), 100; Maurice Lacroix, 94.

Grade V: Alma Lamoureux, 92; May Guichon, 88.

Grade IV: Gabrielle Trudeau, 92; Edouard Lacroix, 74.

LA SALLE

Dimanche matin, 1er mai, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, Albert Chaze, à l'âge de 44 ans. Miné depuis quelques années par un mal qui ne pardonne pas, il s'était rendu à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg pour demander à la science médicale, sinon la guérison, du moins un peu de soulagement; c'est là que la Sainte Vierge vint chercher cette âme mûre pour le ciel pour la présenter à son Divin Fils.

Le défunt, né en France, était venu au Canada avec ses parents, vers l'âge de 10 ans; peu de temps après son arrivée, il perdit son père; il restait donc seul avec sa mère et une vieille tante en pays étranger; sa figure souriante, son caractère affable lui avaient gagné nombre d'amis. Aussi, grande fut l'assistance à ses funérailles qui eurent lieu le 4 mai.

Vous tous qui le pleurez, consolez-vous; votre cher défunt a quitté cette vallée de larmes pour s'envoler vers l'éternelle béatitude. Là-haut il continuera de veiller sur vous.

Le défunt laisse pour le pleurer, sa vieille mère, son épouse et trois petits enfants dont l'aîné n'a que 10 ans. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

SOUTH JUNCTION

Dieu appelait à lui l'âme de Mme Marie Brissette, vendredi soir, le 6 mai, après de grandes souffrances de plus d'une semaine. C'est une épreuve pour la paroisse, car elle était toujours prête et bien zélée à secourir les malades.

Ses funérailles eurent lieu lundi matin, à 9 h. M. le curé Forest chanta le service. Un beau choeur de chant se fit entendre, et un beau cantique fut bien rendu par notre capable maître de chant, Louis Brisebois, accompagné à l'orgue par Mlle Adèle Brisebois.

Une grande foule de personnes vint porter les derniers respects à la défunte. Nous remarquions un grand nombre d'étrangers des villages voisins et de la ville de Roseau.

Le deuil fut conduit par MM. Arthur et Pierre Brissette.

La défunte laisse pour pleurer sa perte cinq fils: Théodore, Pierre, Henri, Albert et Arthur, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons

Grade XI — Excellence, Leonard Wilson; diligence, Georges Trottier; honneurs, John McCallum.

Grade X — Excellence, Joseph Moreau; diligence, Paul Lord; honneurs, Denis McGrath.

Grade IX — Excellence, Lucien Charette; diligence, John Buller; honneurs, Donald Stephen.

Grade VIII — Excellence, Philippe Olivier; diligence, Alphonse Girard; honneurs, John Damon.

Grade VII — Excellence, Avila Girard; diligence, Henri Trottier; honneurs, Albert Reimer.

Grade VI — Excellence, Paul Leclaire; diligence, Peter Frankowski; honneurs, Frank Saunderson.

Grade V — Excellence, Edward Simister; diligence, Benoit Delisle; honneurs, Gaston Lamoureux.

Grade IV — Excellence, Bruno Cormier; diligence, Stanley Jendyrowich; honneurs, Joseph Audrest.

Grade III — Excellence, Ferdinand Missiaen; diligence, Félix Cloutier; honneurs, Sam Simister.

Grade II — Excellence, Denis Delisle; diligence, Josaphat Lemire; honneurs, Denis Trottier.

Grade I A — Excellence, Ange-Albert Cormier; diligence, Gaëtan Cormier; honneurs, Albert Brossard.

Grade I B — Excellence, Roland Véry; diligence, Jean-Paul Lemire; honneurs, Denis Dufort.

SASKATCHEWAN

LEBRET

In Memoriam

Les paroissiens de Lebret ont appris avec le plus grand regret, le 5 mai, fête de l'Ascension, la mort de leur ancien missionnaire et curé, le R. P. Prisque Magnan, O.M.I.

Au prône de la messe paroissiale, le dimanche suivant, se faisant l'interprète de tous, le R. P. Paquette, curé, rappela avec émotion le souvenir et la carrière apostolique du vénéré défunt à Lebret et tout le pays de Qu'Appelle, et les oeuvres fécondes de son apostolat missionnaire.

Arrivé en notre paroisse au mois d'avril 1884, il a passé, à Lebret, 18 années de sa vie religieuse et pastorale.

Les petits, les humbles, les pauvres étaient ses ouailles préférées. Les sauvages et les métis, les pionniers et les colons de toute race, étaient l'objet constant de son inlassable dévouement et de sa paternelle dilection.

Au temps où le R. P. Magnan était supérieur et curé à Lebret, les Oblats, sous son active et sage direction, desservaient 28 postes de missions, disséminées sur un territoire immense, équivalent approximativement aux diocèses actuels de Régina et de Gravelbourg réunis.

Les appels aux malades en charrettes à boeufs au début, en été, et en traîneaux, en hiver, à des distances très éloignées, quelquefois à plus de 200 milles, demandaient souvent un courage héroïque.

A Lebret et la Vallée de Qu'Appelle, tout rappelle son impérissable souvenir. De concert avec les RR. PP. Decorby, Saint-Germain, Hugonard, qui furent eux aussi des géants de l'apostolat, il a été le bon pasteur des âmes abandonnées et le sauveur du troupeau évangélique. A leur suite, il a été l'inspirateur, le promoteur et le principal artisan de toutes les oeuvres d'apostolat et les institutions missionnaires, qui ont surgi du sol et fleuri dans la Saskatchewan méridionale à cette époque lointaine, presbytères, chapelles, églises, maisons d'éducation, écoles indiennes.

Sa mémoire est en vénération dans tout le pays. L'arôme mystique de ses vertus embaume encore de ses surnaturels parfums les fertiles plaines de ces immenses contrées et les âmes de ces nombreuses populations.

Le souvenir de sa bonté, de sa modestie, de son zèle inlassable, de sa discrétion, de sa prudence, et de son merveilleux talent d'organisation, comme de ses oeuvres multiples et de son immense labeur apostolique, demeurera à jamais.

Sa vie, si féconde et si bien remplie d'oeuvres et de mérites, est une page héroïque et lumineuse au livre d'or de l'histoire religieuse et de l'apostolat catholique de l'Ouest Canadien.

Sur sa tombe vénérée, les Oblats et les paroissiens de Lebret déposent avec respect et gratitude le tribut de leurs ferventes prières avec les fleurs de leur pieux souvenir.

Au Couvent

Le dimanche 8 mai, dans le recueillement du couvent, la Rév. Soeur Sainte-Emma, de la Congrégation de Notre-Dame des Missions, célébrait les noces d'argent de sa profession religieuse. La chapelle était richement et artistiquement décorée pour la circonstance. Le sermon de la fête fut donné par le Rév. Père Curé.

Dans l'après-midi, une jolie séance fut jouée, en l'honneur de la jubilaire.

Détail remarquable, cette séance, toute en français, préparée par la Rév. Mère Saint-Bruno, principale de l'école publique, fut exécutée exclusivement par les pensionnaires de langue anglaise. Ces élèves ont rendu leurs rôles avec grâce, distinction et talent, et méritent nos félicitations pour leur application et leur succès dans l'élocution de la langue française.

Programme de la séance

Chant de jubilé: Chorale.

Déclamations: "Le Pater": Freda Schoepp et Margaret Rombough; "Où est le Bon Dieu": Mae McDonald; "Le Secret": Dorothy Jekylls.

Comédie, "Les Cerises de la Voisine". — Personnages: Dorothy Jekylls, Francis Jekylls, Beatrice McDonald, Mae McDonald, Margaret Rombough, Freida Schoepp, Hilda Schielhauser.

Adresse: Hommages à la jubilaire.

Déclamations: "La mauvaise plume": Thelma Bertwistle; "Les premiers sous": Francis Jekylls; "Le miroir": Beatrice McDonald; "Le Roi et le Berger": Hilda Schielhauser.

Chant de fête.

Allocution du Rév. Père Curé.

"O Canada".

Le Jour de l'Association à Fort Garry

Cotisation de la paroisse	$20.10
M. l'abbé Cournoyer	5.00
Total	$25.10

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.1301
Franc français	0.0444
Belga belge	0.1578
Franc suisse	0.2203
Lire italienne	0.0580
Couronne suédoise	0.2109
Couronne norvégienne	0.2064
Couronne danoise	0.2261
Mark allemand	0.2687
Couronne hollandais	0.4563

LE MARCHE

17 MAI 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.40
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.90
Très pesants	$2.75
Légers et maigres	$2.50—$3.00
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.00—$2.00
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.25—$6.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .15—$ .15½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .11
Premiers	$ .09
Seconds	$ .06
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.50
2 sacs de 49 livres	$2.55
4 sacs de 24 livres	$2.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$17.00
Moulée. La tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.15
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 16 mai 1932

GRAINS	Mardi 10 mai	Merc. 11 mai	Jeudi 12 mai	Vend. 13 mai	Samedi 14 mai	Lundi 16 mai
Blé No 1 Nord	.63¼	.64⅛	.62¾	.62⅞	.62⅛	.63
2 Nord	.59⅜	.60⅛	.58¾	.59⅞	.58⅛	.59½
3 Nord	.55⅜	.56⅛	.55¼	.56	.55⅛	.56
Avoine 2 CW	.34½	.35¼	.34¼	.35	.34⅞	.36
3 CW	.31⅜	.32⅞	.31¼	.32	.31⅞	.33
Orge 3 CW	.40	.41⅝	.40⅜	.40½	.40¼	.40⅛
4 CW	.37½	.39⅛	.38⅜	.38	.37¾	.37⅜
Lin 1 NW	.86	.87	.82½	.83¼	.82	.83
2 CW	.82	.83	.78½	.79¼	.78	.79
Seigle 2 CW	.42⅝	.43⅜	.40⅞	.41¼	.40¼	.41½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.62⅝	.63⅝	.62½	.62⅝	.61⅞	.62½
Avoine 2 CW	.34½	.35¼	.34¼	.35	.34⅞	.36
Orge 3 CW	.40	.41⅝	.40⅜	.40½	.40¼	.40⅛
Lin 1 NW	.86	.87	.82½	.83¼	.82	.83
Seigle 2 CW	.42⅝	.43⅜	.40⅞	.41¼	.40¼	.41½
Options						
Blé Mai	.62¼	.63⅛	.61¾	.62⅞	.61⅞	.62½
Juillet	.63⅜	.64⅜	.62⅝	.63⅝	.62⅝	.63⅝
Octobre	.65⅜	.66½	.64⅜	.65½	.64⅜	.65⅜
Avoine Mai	.34½	.35⅞	.34¼	.35	.34⅞	.36
Juillet	.32⅜	.32⅞	.43⅛	.32¾	.32¼	.32¾
Octobre	.30¼	.30½	.29½	.29⅞	.29⅜	.29⅞
Orge Mai	.40	.41⅝	.40⅜	.40½	.40¼	.40⅛
Juillet	.39⅜	.40⅞	.40	.39¾	.39⅜	.39⅜
Octobre	.34⅛	.35½	.34½	.33⅝	.33⅜	.33⅛
Lin Mai	.86	.87	.82½	.83¼	.82	.83
Juillet	.87½	.89	.84½	.85	.84	.85
Octobre	.90¾	.92	.87½	.88½	.86½	.88
Seigle Mai	.42⅝	.43⅞	.40⅞	.41¼	.40¼	.41½
Juillet	.43¼	.44½	.42½	.42	.41¼	.42½
Octobre	.44¼	.45¼	.43¾	.43	.42⅝	.43⅛

Feuilleton de la "Liberté" — No 5

Le Fiancé Inconnu

Par MAURICE BOUE

(Suite)

Et pourtant, il fallait se résoudre à agir. Un événement nouveau vint jeter le désarroi dans l'âme de la pauvre isolée. Une nuit qu'elle cherchait en vain à vaincre l'insomnie, le grincement sourd qu'elle avait entendu naguère, le premier jour de son retour au château, frappa son attention.

Elle était si affaissée, qu'elle n'y prêta d'abord pas grande attention. Elle resta étendue dans son lit. Mais soudain, dans les réseaux de lune qui zébraient la chambre, elle vit de nouveau passer une forme blanche qui approchait à pas de loup. L'inconnue — femme ou fantôme — s'arrêta devant la table de nuit et avança le bras.

Jeannine la vit alors très distinctement vider quelques gouttes d'une fiole dans le carafon d'eau.

Puis, l'ombre blanche se retira.

La jeune fille étouffa le cri de stupeur qui lui montait à la gorge. La lumière lunaire avait un instant éclairé l'apparition et la petite orpheline avait reconnu la comtesse de Langeais.

De nouveau, le grincement sourd lui parvint, atténué, puis le silence de la nuit régna, funèbre.

Jeannine se souleva. Elle versa l'eau du carafon dans son verre et porta celui-ci à ses lèvres.

Une fois encore le combat intérieur se livrait en elle.

Elle envisageait très clairement la situation.

— Les gouttes que ma belle-mère a versées dans cette eau, se dit-elle, ne peuvent être que du poison. On veut ma mort. Quoi que je fasse, ce château, qui est ma prison aujourd'hui, sera ma tombe demain. Comment m'en évader? Il m'est défendu d'accepter la seule main qui pourrait m'être secourable et me guider vers la vie. Lord Edwards ne se doute pas qu'en faisant un geste vers moi il m'a condamnée. Ma belle-mère plus que jamais, veut me faire disparaître depuis que je suis devenue une rivale pour Claire, une entrave à ses projets.

Jeannine s'arrêta là dans ses réflexions. Elle contempla le verre dont l'eau, par endroits, brillait dans l'ombre comme un énorme diamant.

— Mourir! pensa-t-elle. Je n'ai pas vingt ans. Ai-je le droit de participer à ce crime commis contre moi? Non. Je vais demander conseil à mon père... A mon père?... Hélas: il ne me considère plus comme sa fille. Je suis une étrangère pour lui. Et puis, que lui dirais-je? que ma seconde mère veut m'empoisonner?... Il me traitera de petite folle ou de petite misérable. Il verra là une manoeuvre de belle-fille qui hait sa seconde mère.. Conserver ce verre, lui montrer cette eau, en réclamer l'analyse chimique? Et si cette analyse démontre la présence d'un poison, comme tout le fait présumer, comment prouverais-je que c'est là l'oeuvre de la comtesse de Langeais? Qui me croira si je déclare l'avoir vue se glisser la nuit dans ma chambre?... Personne. Mon père sera le premier à repousser mes soupçons et — qui sait? — peut-être à m'accuser de perfidie. D'accusatrice, je risque de devenir l'accusée. La femme qui profite de l'ombre pour me tuer ne reculera devant aucun mensonge pour se disculper et pour m'accabler... Ne trouvera-t-on pas des gens pour croire que c'est moi-même qui ai versé un poison dans l'eau afin de compromettre ma belle-mère? Ma belle-mère? J'aurais pourtant voulu l'aimer comme ma propre mère. J'aurais voulu reporter sur elle l'affection que je vouais à mes parents et que mon pauvre père, accablé d'un mal étrange, repousse incompréhensiblement. Oui, j'aurais voulu l'aimer; hélas! elle me repousse, elle me voue une haine sourde dont je ressens les effets. Pourquoi? Suis-je un obstacle à son bonheur? Je suis si peu de chose au château! Pourtant, je cherche à être moins encore pour ne porter ombrage à personne. Et cependant, je dois bien me l'avouer, on considère que je suis trop encore, puisqu'on veut me faire disparaître. Or, il n'y a qu'un moyen d'être moins encore: c'est de mourir, disparaître en scellant à jamais dans mon coeur cet amour impossible qui m'a fait entrevoir le ciel pour me plonger dans cette prison où je me débattrai sans fin. Oui, mourir... Il n'y a pas d'autre salut pour moi.

Et d'un geste décidé, Jeannine porta le verre à ses lèvres. Mais, au même instant, une main invisible le repoussa brusquement et renversa l'eau sur le lit.

La petite orpheline eut l'impression très petite que quelqu'un lui avait arraché le verre. Et pourtant, il n'y avait personne près d'elle. La clarté lunaire était, cette nuit-là, trop forte pour que l'orpheline n'eût point distingué une présence insolite.

Non, aucune forme physique n'était apparue.

L'intuitive Jeannine comprit ou crut comprendre:

— Ma mère! murmura-t-elle. Ce ne peut être que ma pauvre mère.. On dit que les mamans, même mortes, n'abandonnent pas leurs enfants, qu'elles veillent sur eux dans l'ombre... O ma chère maman, pardonnez-moi et soyez bénie! Vous avez éclairé l'esprit de votre petite Jeannine. Affolée, désemparée, j'avais perdu la conscience de mes actes. J'allais commettre un crime atroce, un attentat contre moi-même. Le suicide, je le sais, est impie. Comment ai-je pu effleurer, ne fût-ce qu'un instant, ce projet monstrueux? O ma mère, pardonnez-moi! Jamais plus pareille idée ne me viendra à l'esprit, je vous le promets. Je la repousserai avec force. Et puisque ma chère maman m'a aidée en ce moment tragique, elle me protégera dans l'avenir. Comme les braves marins bretons qui s'en vont avec confiance sur la mer immense, je dirai "A Dieu vat!"

Jeannine, désormais calmée, comme après une forte fièvre, s'endormit d'un sommeil profond.

L'être qui, à ce moment, aurait pénétré dans la chambre, eût pu voir la lune auréoler le doux visage de l'orpheline, cependant qu'un sourire divin flottait sur ses lèvres, pareil à une lueur de l'au-delà..

La décision

La nuit porte conseil, dit le proverbe.

Quand, le lendemain matin, Jeannine s'éveilla, elle avait la mine reposée: elle avait pris une décision.

Ce calme fit à la belle-mère l'effet de l'eau sur du fer rouge. Lorsqu'au déjeuner, l'orpheline parut, la comtesse de Langeais eut un recul si subit, elle manifesta une telle confusion que tout le monde remarqua l'émotion de cette femme d'habitude si maîtresse d'elle-même.

On eût pu croire qu'elle se sentait prise d'un mal violent qui l'eût terrassée. On la vit blêmir. Et soudain elle s'affaissa.

Ce fut un branle-bas général dans le château. La comtesse fut transportée dans sa chambre. Le médecin accourut aussitôt. Tout faisait présumer, au début, une congestion cérébrale; mais le praticien, après auscultation, ne vit qu'un dérangement subit produit par une forte commotion.

De même qu'il y a un Dieu pour les ivrognes, il semble qu'il y ait, jusqu'à un certain point, un démon qui protège les êtres mauvais. Mais ce "deus ex machina" a des perfidies terribles et il semble qu'au fond il ne sauvegarde les méchants des petits châtiments que pour leur réserver la surprise du cataclysme suprême. On voit ainsi des maudits défier le destin, s'élever insolemment sans laisser la chance. Autour d'eux, on crie à l'injustice. Ils montent toujours. Les voilà au sommet de leur carrière, ils planent sur la montagne, heureux, enviés et haïs. Ils rayonnent. Mais, un beau matin, ils heurtent un caillou et le géant, sapé, tombe. C'est l'effondrement complet, c'est l'anéantissement. L'homme est d'autant plus blessé qu'il tombe de plus haut. Il apparaît alors que le démon qui semblait protéger le maudit ne l'a, en définitive, élevé si haut que pour le frapper plus durement. On constate alors que l'injustice apparente n'est qu'une étape de la justice et que le prétendu démon n'est autre que ce créancier implacable qu'on appelle le Destin.

Sans doute, l'heure de l'échéance fatale n'avait pas sonné encore pour la comtesse de Langeais, car deux jours après la maîtresse du château quittait sa chambre et paraissait complètement rétablie.

Son premier regard fut pour Jeannine, regard plein de rancune et de colère, qui semblait dire: "Ma fille, vous avez failli me tuer; malheur à vous! J'aurai une revanche terrible."

Ce regard, seule Jeannine en comprit la signification et elle trembla comme jamais elle n'avait tremblé.

Elle avait lu dans l'éclair d'une prunelle un arrêt de mort qui avait l'acuité du couperet de l'échafaud.

Elle se sentit condamnée, irrémissiblement.

Cependant les jours suivants la comtesse de Langeais fut particulièrement aimable à son égard.

Cette transformation, loin de rassurer Jeannine, produisit un effet opposé. Sa belle-mère lui apparut plus dangereuse sous cet aspect que sous l'autre. L'orpheline avait l'impression que la tigresse s'était transformée en serpent pour mieux saisir sa proie et pour l'étouffer plus sournoisement. Et elle se demandait avec angoisse quel genre de péril la menaçait désormais. Le poison ayant échoué, quel moyen emploierait-on pour la tuer?

Rien n'est plus horrible que le danger inconnu.

Bien qu'il fût tout à fait rétabli et que, d'autre part, il eût annoncé son départ, lord Edwards prolongeait son séjour au château. Depuis l'aveu qu'il avait fait si spontanément à Jeannine, il observait une discrétion absolue. Il recherchait la compagnie de la jeune fille, mais il évitait de manifester ses sentiments.

Toutefois, la petite orpheline devinait qu'il attendait une réponse. Peu à peu, il l'entraînait vers la pente des confidences; mais, soit qu'il craignît une vérité cruelle, soit qu'il n'osât interroger directement, il ne faisait que de vagues allusions à son amour. Ses yeux seuls parlaient éloquemment. Lorsqu'il se trouvait près de Jeannine, il paraissait plongé dans une méditation extatique.

Parfois il lui disait:

— J'ai beaucoup voyagé; mais je n'ai rien vu. Pour apprécier la beauté des pays que l'on visite, il faut les voir avec les yeux de l'âme. Or, ces yeux, seul l'amour peut les ouvrir.

— Vous croyez, monsieur?

— J'en suis persuadé, mademoiselle. Seul l'être qui aime comprend la signification de la vie. L'amour est un soleil qui fait éclore les coeurs, c'est le divin magicien qui fait paraître toutes choses plus belles, ou, plus exactement, belles comme elles le sont réellement. Vus dans les yeux de celle qu'on adore, les paysages les plus simples deviennent merveilleux, les cieux plus profonds, les étoiles plus brillantes. Ah! celui-là connaît la félicité des dieux qui aime et est aimé en retour.

Lord Edwards étouffait alors un profond soupir. Son regard nostalgique se perdait au loin vers quelque pays inconnu, puis il se reportait sur Jeannine avec une expression infiniment douce dans laquelle il y avait de la prière et de l'adoration.

Jeannine comprenait qu'il attendait une réponse.

Elle se taisait.

Le silence pesait alors sur eux. N'osant pas le troubler, le jeune homme saluait sans mot dire et il se retirait, accablé par une douleur secrète.

L'orpheline s'apercevait qu'il retenait des pleurs près de jaillir. Elle eût voulu le retenir, lui prendre la main, lui dire dans un élan fou:

— Oh! ne voyez-vous donc pas combien je vous aime? Ne devinez-vous pas que vous êtes tout pour moi? Ne souffrez plus, mon doux ami. Mon coeur bat à l'unisson du vôtre et mon unique bonheur est d'être près de vous.

Mais elle n'osait parler. Une force inconnue l'arrêtait au bord de l'éden rêvé. D'autre part, elle avait pris une décision; mais elle n'avait pas le courage de l'exécuter. Elle retardait chaque jour l'heure fatale.

Cette heure pourtant ne pouvait tarder à sonner.

Claire, de son côté, constatant que Jeannine était recherchée par lord Edwards, témoignait à sa demi-soeur une hostilité non déguisée. Elle ne manquait aucune occasion de l'humilier publiquement. L'orpheline répondait à ses attaques par un triste sourire qui avait le don d'exaspérer l'adversaire.

La comtesse restait énigmatique. Quant au comte de Langeais, il n'avait rien changé à ses habitudes. Il ne quittait pas ses appartements, même aux heures de repas. C'était une sorte de fantôme qu'on ne voyait passer qu'à de rares intervalles.

Jeannine ne pouvait approcher son père qu'une ou deux fois par mois, avec l'autorisation de sa belle-mère.

Un jour, cependant, le comte fit appeler sa fille. Celle-ci eut l'impression d'un danger nouveau.

— Asseyez-vous, Jeannine, dit le malade, j'ai à vous parler.

Il avait le geste de l'automate, la voix saccadée d'un phonographe.

D'un trait, il dit sans laisser à sa fille le temps d'émettre une objection:

— Jeannine, j'ai appris que mon hôte vous avait tenu des propos compromettants, qu'il avait fait auprès de vous des démarches que vous n'avez pas repoussées. Votre devoir eût été de m'en aviser.

— C'est ce que je désirais faire, mon père, voulut dire la jeune fille.

Mais le comte ne l'entendait pas. Il continua:

— Jeannine, si lord Edwards renouvelle ses tentatives, vous lui répondrez que vous ne l'aimez pas, pour la raison bien simple que des engagements antérieurs vous lient à votre fiancé Roger Ambert.

— Mais, mon père...

— Je n'entends pas que vous discutiez mes ordres. J'ai tracé votre ligne de conduite. Vous la suivrez. Telle est ma volonté.

Jeannine s'inclina, moralement effondrée.

Du geste, le comte la congédia froidement, tandis que son regard hagard semblait suivre au loin une idée fixe.

L'orpheline se retira, tremblante. Elle se demandait si ce père, naguère si bon pour elle, avait perdu l'esprit, ou le coeur. Cet homme semblait agir, sans s'en rendre compte, sous l'effet d'une puissance supérieure. C'était une sorte d'instrument sans âme, un dément hanté par une volonté étrangère.

Que fallait-il faire?

Jeannine sentait dans tout cela la main implacable de sa belle-mère. Celle-ci était la maîtresse du château. Il fallait s'incliner.. ou fuir.

Fuir?... Quitter son père souffrant d'un mal inconnu? Certes, le comte était dur à son égard; mais les malades ne sont-ils pas tous aigris et parfois injustes? Ne serait-ce pas une lâcheté de profiter de leur mauvaise humeur pour les abandonner? Fuir eût été une véritable désertion. Non, Jeannine ne pouvait se résoudre à cette éventualité. Elle resterait.

Entre son bonheur et son devoir, elle ne pouvait hésiter. Dès lors, elle résolut de mettre sa décision à exécution et elle attendit le moment propice. Deux jours après, comme elle se promenait dans le parc, elle aperçut lord Edwards. Celui-ci, comme d'habitude, vint à elle.

— Mademoiselle, dit-il de sa voix douce, voulez-vous m'accorder la faveur d'un entretien?

Elle était trop émue pour parler. Elle se borna à faire un signe de tête affirmatif.

Il eut, dans les yeux, une lueur d'espoir.

Un banc s'offrait à eux. Elle s'y laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit.

L'étranger prit place près d'elle, à une distance respectueuse:

— Tout d'abord, dit-il, je vous demanderai pardon, mademoiselle, de m'être laissé emporter dernièrement par un mouvement spontané. Je parle du soir où je vous ai fait un aveu un peu brusque... Cet aveu a jailli de mes lèvres, malgré moi. Je le sais, j'aurais dû, au préalable, demander une entrevue à M. le comte de Langeais. C'est ce que je comptais faire; mais les événements en ont décidé autrement.

Il regardait Jeannine; celle-ci restait silencieuse. De nouveau, un combat se livrait dans son coeur. Elle entendait la voix charmeuse de l'homme qu'elle aimait, elle se sentait désarmée. Ces paroles, certes, étaient bien simples, presque banales; mais elles étaient dites avec un accent si troublant, leur musique était si harmonieuse, que Jeannine les écoutait comme on écoute un chant très doux.

O magie de l'amour qui embellit toute chose, qui fait voir la nature, à travers des verres enchantés, qui transforme les moindres sons en symphonie divine!

L'étranger reprit:

— Pardonnez-moi je vous en supplie. Ah! si vous saviez... si vous saviez!... Depuis le premier jour où je vous ai entrevue à travers une sorte de brouillard... le jour où, après l'accident, je recouvrai mes sens... vous m'êtes apparue soudainement comme une vision céleste, j'ai senti mon coeur s'ouvrir à la lumière. Je n'avais jamais aimé. Ma jeunesse fut studieuse. J'étais un proscrit. Je vivais isolé, pour des raisons qu'un serment m'empêche de révéler. Certes, j'avais vu passer des visages de femmes; mais aucun n'avait l'adorable douceur du vôtre, ni sa beauté. Il me semble que les autres figures ne sont que des ébauches imparfaites; seule la vôtre a la perfection des oeuvres définitives. J'ai été charmé d'abord, conquis ensuite, quand, après avoir admiré vos traits, j'ai pu sonder toute l'infinie bonté de votre coeur. Qu'est-ce que la beauté du corps à côté de celle de l'âme? Après m'être apparue comme un ange, vous vous êtes manifestée comme une sainte. Durant de longs jours vous avez veillé à mon chevet, m'entourant de soins touchants. Ecoutez-moi, mademoiselle. A certains moments, je paraissais dormir profondément; vous posiez sur mon front votre main si douce, pour voir si la fièvre baissait... Eh bien! je vous l'avoue, je ne dormais pas. J'étais simplement plongé dans l'extase. A travers mes paupières closes, je vous voyais, je vous contemplais en silence. Vous étiez lumineuse de bonté, c'était votre âme que je voyais resplendir de mille éclats. Vous le savez, dans les Indes, certaines pratiques permettent d'acquérir la clairvoyance. On distingue alors la forme de l'âme comme nos yeux perçoivent les traits physiques. C'est ainsi que, à la suite de mes syncopes, je vous voyais. Jamais spectacle plus pur ne m'a ravi. Quand je suis revenu à la vie, j'ai retrouvé sur votre visage le reflet troublant de cette lumière. Et je vous ai trouvée belle, divinement. Depuis lors, votre image m'a hanté, dans mes sommeils comme dans mes veilles. Vous êtes devenue l'âme de mon âme, la lumière de ma vie. Mon amour a grandi journellement. L'existence sans vous m'apparaît désormais comme une torture. C'est la raison pour laquelle je n'ai pu me décider à quitter ce château hospitalier sans vous faire l'aveu qui me brûlait les lèvres, sans vous crier, dans un élan d'admiration, d'affection spontanée: Je vous aime! Je vous aime de toutes les forces de mon être. J'éprouve pour vous une adoration qui confine à la folie. Et, je vous le dis humblement, si vous repoussiez l'âme qui est pleine de vous, vous lui arracheriez son essence même, son élément de vie. Ce serait pour moi la mort inexorable.

L'étranger se tut. Il avait prononcé ces phrases dans une sorte d'emportement mystique, sans arrêt, comme s'il avait eu peur que la parole lui manquât subitement pour exprimer toute sa pensée. Il avait paru craindre également que son interlocutrice ne lui imposât le silence. Et maintenant qu'il avait révélé tout le secret qui l'étouffait, il regardait Jeannine avec une émotion intense dans laquelle on eût pu deviner de l'angoisse et un prodigieux espoir.

Il attendait la parole de vie ou de mort et il regardait Jeannine en attendant l'arrêt qui allait sortir de sa bouche.

La jeune fille était pâle comme une moribonde. Elle restait muette. La stupeur lui scellait les lèvres. Son regard, qui semblait se perdre dans le lointain, était en réalité fixé en elle-même. C'était la lutte suprême, celle dont dépend la victoire ou la défaite. L'ange et le démon étaient aux prises: d'une part le sublime sentiment du sacrifice, d'autre part l'amour égoïste, la passion déchaînée qui se rebiffe contre les décrets de la volonté.

Lord Edwards ne se doutait pas du drame atroce qui se déroulait dans l'âme de la jeune fille. La clairvoyance dont il avait parlé a d'étranges imprévus: comme la lumière trop vive elle éclaire, mais elle éblouit.

Il est un phénomène psychologique curieux qui symbolise très bien une fable magique. Un devin révèle à des villageois les faits les plus secrets de leur vie. Il donne des détails d'une exactitude frappante. Sa science mystérieuse étonne. Or, tandis qu'il prophétise, quelqu'un vient lui dire: "Eh! devin, toi qui vois si bien la destinée des autres, sais-tu que ta maison brûle?"

L'homme sursaute; il court chez lui et constate qu'en effet sa demeure est incendiée.

Est-il un faux clairvoyant? Non point. Il subit simplement la loi commune. Ce qu'il distingue si bien chez les autres, il ne le discerne pas en lui. De même que, dans le plan physique, nous voyons le visage de notre voisin, alors que la disposition de nos yeux ne nous permet pas de voir le nôtre, le même fait se produit dans le monde mental.

Lord Edwards ne parvenait pas à démêler l'écheveau de sa propre destinée. La petite orpheline qu'il avait devant lui était comme une partie intégrale de lui-même. Elle était pour lui la maison de son amour et le magicien ne devinait pas qu'un feu intérieur le consumait.

Il attendait, perplexe, ne sachant à quelle cause attribuer le silence de la jeune fille.

S'il n'avait pas été aveuglé par la flamme de son amour, s'il n'avait pas regardé à travers ces verres enchantés qui déforment toutes choses, tantôt en les embellissant, tantôt en les grossissant, s'il n'avait fait qu'observer à la lueur de la froide raison, il aurait vu que le voile dont Jeannine entourait ses sentiments était celui de la douleur inspirée par l'amour le plus profond et le plus pur.

Mais il n'osait voir, et le mutisme persistant de Mlle de Langeais l'effrayait.

"Si elle m'aimait, pensait-il, elle me répondrait sans hésitation. Ne m'aimant pas, elle cherche une formule polie pour exprimer son indifférence."

Jeannine tourna vers lui des yeux brûlants de fièvre. De nouveau, il y eut un choc magnétique: leurs âmes s'embrassèrent, s'enveloppèrent dans une communion infinie.

Un levain d'espoir fou monta au cerveau du jeune homme, une flamme de bonheur surhumain illumina son visage.

Et, dans un élan, il se rapprocha d'elle, les mains tendues, pareil au naufragé qui touche au port et qui oublie, dans un instant, toutes les angoisses passées, tout l'enfer vaincu, pour ne plus voir que l'aube rayonnante du salut.

Et il s'écria, ivre de joie:

— Vous m'aimez! je le vois. Ah! dites-moi que mon espoir ne m'a pas trompé, dites-moi que mon bonheur n'est pas un rêve, dites...

Jeannine frémit.

Les mains du jeune homme touchaient les siennes. Elle sentit l'ivresse la gagner, elle se vit perdue, ses dernières résolutions l'abandonnèrent.

A son tour, elle ouvrit les bras comme si elle allait se précipiter sur ce coeur qui s'offrait à elle.

Mais, soudain, elle fit un effort sur elle-même, des mains qu'elle tendait, elle repoussa celles du jeune homme et d'une voix sourde, mais ferme, elle prononça:

— Non, je ne vous aime pas.

L'Enfer du coeur

Six mois s'étaient écoulés depuis le jour où Jeannine avait fait le sacrifice de son amour.

Lord Edwards était parti, la mort dans l'âme. Il s'était sauvé, le soir même, prétextant que son retour en Angleterre était rendu indispensable par des événements imprévus.

Huit jours après, la comtesse, Claire et Jeannine avaient reçu des bagues ornées de diamants dont le moindre valait une fortune. Une lettre de l'étranger les priait d'accepter ces humbles présents en souvenir de son heureux séjour au château de Langeais.

La maîtresse de céans avait déclaré, péremptoire:

— Pour offrir de tels cadeaux, il faut être un prince ou un aventurier.

L'impérieuse femme ne pardonnait pas à l'étranger son départ subit. Jusqu'au dernier moment, elle avait espéré que, grâce au sacrifice de Jeannine, lord Edwards aurait succombé aux embûches de sa fille. Celle-ci n'avait reculé devant aucun expédient, elle n'avait négligé aucune audace.

Un jour même, les rôles étant intervertis, elle avait avoué à l'étranger qu'elle l'aimait.

Lord Edwards, d'abord interloqué avait très discrètement feint de ne pas prendre au sérieux cette déclaration intempestive et de n'y voir qu'une espièglerie de jeune fille trop moderne. Mais, au fond, il avait été choqué.

Si même l'intention lui était venue de jeter son dévolu sur Mlle Ambert, ce geste masculin l'eût fait reculer.

Quant à Claire, elle ne s'était pas méprise sur la réserve de l'étranger et elle en avait conçu le plus vif dépit. Elle l'aimait trop pour lui en garder rigueur; mais son mécontentement était retombé sur la pauvre Jeannine, à qui elle attribuait la cause de son mécompte.

— Cette petite oie, avait-elle dit à sa mère, me porte malheur. Depuis qu'elle est au château, tout tourne mal. Il est temps que l'on songe à la "caser" autre part.

Elle tenait sa vengeance. Elle savait que Jeannine n'aimait pas du tout son cousin Roger Ambert et elle savourait d'avance le plaisir pervers de voir la pauvre orpheline unie à ce rustre.

Elle se disait "in petto":

— Elle souffrira ce que j'ai souffert et davantage...

Mme de Langeais, cette femme de volonté, maîtresse toute-puissante au château, était à son tour, comme le phénomène se produit souvent, dominée par un esprit versatile: celui de sa fille.

Claire était pour elle le tyran de qui l'on admet, sans discussion, les caprices les plus saugrenus.

Cet être impérieux, qui avait fait de son époux et de toute la domesticité des jouets, était à son tour le jouet d'une détraquée.

C'était le manque de volonté de Claire qui désignait cette volonté tenace et implacable. Ironie du sort!...

Il avait suffi à Mlle Ambert d'une plainte, pour que la comtesse prît une décision irrévocablement: Jeannine doit épouser sans tarder Roger.

Ainsi fut fait.

Les formalités furent remplies sans retard, tout fut accéléré et, un beau jour de mai, Jeannine lasse d'une résistance inutile, accablée de chagrin — car elle n'avait cessé d'aimer l'étranger — accepta de mettre sa frêle petite main blanche dans la poigne robuste et crispée de Roger Ambert.

Ceux qui la virent sortir de l'église de Langeais crurent assister au mariage d'une morte, tant elle était pâle.

C'était, en effet, pour l'orpheline la fin de sa dernière espérance, le sacrifice suprême. La dernière chance de salut qui aurait pu lui permettre de retrouver un jour lord Edwards, elle l'avait écartée elle-même.

La coupe débordante d'amertume, elle l'avait portée à ses lèvres dans un geste qui ressemblait à celui des martyrs. Devant le pont détruit, c'était le calvaire sans autre limite que la mort.

Il y avait un an, Jeannine, seule, abandonnée, croyait qu'il ne lui serait pas possible d'être plus malheureuse.

Elle s'était trompée. Il est quelque chose de plus terrible que la solitude; c'est l'obligation de vivre, à toute heure du jour et de nuit, en compagnie d'un être qu'on déteste.

Roger Ambert éprouvait pour Jeannine un amour qui devait se transformer en haine dès qu'il s'apercevrait que cet amour n'était pas payé de retour.

Il serait inexact de dire cependant que Jeannine eût détesté son époux. Au début même, elle avait espéré pouvoir l'aimer, elle avait fait des efforts sincères pour y parvenir. Mais si l'on arrive à vaincre son instinct et son esprit, il est bien malaisé d'être maître de son coeur. Celui-ci, au fond, est l'individualité même, l'essence divine, l'entité faite pour commander et non pour obéir.

Jeannine s'était dit: "J'atteindrai bien le but que je m'assigne: aimer mon mari. Je le dois, je l'ai promis." Mais elle avait beau faire, le coeur disait "non" quand la volonté disait "oui", et il semblait même que ce Dieu en qui sa mère lui avait appris à croire était de l'avis du premier.

Elle faisait pourtant des efforts qui touchaient au prodige. Dès qu'elle s'éveillait, elle saluait son mari par de doux mots et elle parvenait à sourire; mais ce sourire devenait vite une grimace.

— Vous vous moquez de moi, disait Roger d'un ton rude, en la foudroyant du regard.

— Mais non, mon ami. Pourquoi m'attribuez-vous des sentiments que je n'éprouve pas?

— C'est que vous avez une façon bizarre de me regarder... On dirait que vous avez une idée de derrière la tête... une sorte de mépris ou de méfiance à mon égard. Vous avez tout à fait l'air d'une petite fille à qui l'on a ordonné de dire pardon et qui obéit malgré elle.

— Mais non, vous faites erreur.

— Du reste, vous ne m'avez jamais aimé. Jamais vous n'avez eu cet élan passionné, cet élan de la femme qui dit à son fiancé ou à son époux: "Je vous aime."

Jeannine baissait la tête.

C'était vrai ce qu'il disait. Elle était parvenue à faire tous les sacrifices, elle avait fait toutes les concessions, elle avait vaincu sa propre volonté. Elle croyait avoir triomphé d'elle-même; mais trois pierres, trois petites pierres l'arrêtaient brusquement dans ce chemin du calvaire. Trois mots: "Je vous aime!" Rien que cela. Jamais, elle n'était parvenue à les prononcer depuis qu'une première fois l'étranger les lui avait dits, par un beau soir parfumé.

Ces trois mots étaient comme une formule sacrée qu'elle n'osait profaner. "Je vous aime!" C'est si simple pourtant. Cent fois, elle s'était imposé de dire "cela". Elle avait ouvert la bouche avec la meilleure volonté du monde. Elle avait tenté de lancer un "je" qui aurait tout naturellement entraîné derrière lui ses deux compagnons. Mais le "je" s'était esquivé perfidement, comme un bandit que l'on traîne devant les gendarmes; le maudit "je" avait fait volte-face, il avait pris la fuite en entraînant, d'un signe, ses deux complices.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Bon poste pour orfèvre. Loyer bas. S'adresser à **100, avenue Graham**, après 5 h. du soir. 52p

SUITE A LOUER — On demande des locataires tranquilles, pour suite de 4 pièces et bain, chambres bien éclairées, propres, loyers réduits, à cinq minutes des rues Portage et Main et à proximité de la cathédrale. S'adresser à **Suite 3, 158, avenue Provencher, à la "Liberté", boîte 3, ou téléphonez 46 351.** 51p

PARC SAINTE-ANNE—Endroit idéal pour pique-niques ou campements sous les grands arbres, au bord de la rivière Seine, sur le chemin Dawson, un demi-mille à l'est du village de Sainte-Anne. 51p

CHAMBRE CONFORTABLE et bonne pension, dans famille privée, pour une ou deux personnes de bonne disposition. Bon district résidentiel dans Saint-Boniface. S'adresser à **Boîte 24, la "Liberté"** 51p

CANADIEN FRANÇAIS, veuf, âgé de 50 ans, désire faire connaissance avec dame aimant la ferme, en vue de s'établir un chez soi. S'adresser à **Boîte 44, la "Liberté".** 50p

PERDU — Chien blanc (Pommeranian) perdu dans Saint-Boniface. Récompense libérale. **Louis Pion, 590, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 50p

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 203, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 51p

AU SACRE-COEUR

Premiers de chaque degré (avril) à l'école du Sacré-Coeur

Grade 10: Georgette Perras, Lucienne Blanchard.

Grade 8: Lorraine Saint-Godard, Thérèse Rhéaume.

Grade 7: Alma Taillon, Germaine Rousseau.

Grade 6: Albert Delorme, Françoise Carignan.

Grade 5: Violette McBeth, Irène Fauchère.

Grade 4: Louis Bourbonnais, Marcel Gorman.

Grade 3: Maria Carignan, Gilles Perras.

Grade 2: Marguerite Louis, Bernadette Gosselin.

Grade 1: Huguette Laflèche, Dorothée Audet.

Cours préparatoire: (a) Rita Pelletier, Roland Belair; (b) Ruth Delisle, Annette Hébert.

Concours d'orthographe française

Grade 10: Georgette Perras, 100; Laurette Rhéaume, 90; Marie-Jeanne Guay, 88; Jeanne Belair, 84.

Grade 8: Lorraine Saint-Godard, 100; Fernande Paquin, 96; Agathe Perras, 92; Thérèse Rhéaume, 90; Gabrielle Carignan, 86.

Grade 6: Françoise Carignan, 94; Yolande Bourbonnais, 90.

Grade 4: Eva Chrisp, 98; Louis Bourbonnais, 90; Louis Carignan, 90; Marcel Gorman, 90; Lucile Léger, 86; Rita Taillon, 86; Antonio Fontaine, 86.

Grade 3: Maria Carignan, 92; Robert Bédard, 84; Thérèse Guertin, 84; Céline Desautels, 84.

Grade 2: Marcel Lafleur, 90; Bernadette Gosselin, 86; Roland Gloux, 86; Maurice Coutu, 86; Thérèse Frey, 86; Marguerite Louis, 84.

Tennis

Dimanche prochain, si la température le permet, aura lieu dans l'après-midi l'ouverture officielle du club. On promet une journée intéressante, puisque les joutes sont entre les gens de l'extérieur et nos membres.

Les membres actuels et anciens, ainsi que ceux ayant l'intention d'appartenir au tennis cette année, sont cordialement invités à se rendre sur le terrain dimanche.

Nous avons enregistré un grand nombre d'inscriptions, ce qui augure bien pour l'année. Nous prions ceux qui désirent se joindre à nous de ne pas tarder à signer leur formule de demande. On s'adresse toujours au président ou au trésorier.

WINNIPEG

La Conférence des Oeuvres sociales à Winnipeg

La troisième Conférence canadienne biennale des Oeuvres sociales (Social Work) aura lieu à Winnipeg les 7, 8 et 9 juin, à l'hôtel Royal Alexandra.

La première conférence du genre eut lieu à Montréal en 1928 et la seconde à Toronto en 1930.

Le président sera le professeur W.-G. Smith, de cette ville, ancien directeur du Bien-être de l'Enfance au Manitoba.

La Conférence comprendra quatre divisions principales: l'enfant, la santé, la famille, la communauté.

De plus, il y aura une division française, sous la présidence de M. A. Chevalier, directeur de l'Assistance municipale de Montréal, et la vice-présidence de M. Hormisdas Béliveau, secrétaire de la Société Saint-Adélard, de Saint-Boniface.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Samedi matin, 28 mai, sera un "Tag Day". L'argent ainsi obtenu permettra à des enfants d'aller à la plage (Fresh Air Camps). S'il est des oeuvres nécessaires, celle-ci en est une entre toutes! La Fédération devant couvrir le territoire de Saint-Boniface, fait appel aux mamans qui ont le bonheur d'avoir des jeunes filles et les prie de téléphoner à Mme E. Laberge (201 724), présidente, qui se chargera de distribuer les jeunes filles quêteuses dans les différents quartiers de la ville.

• • •

Un autre appel est fait aux membres qui ont omis de verser leur cotisation pour l'année courante à la trésorière, Mme N. Prud'homme, 554, rue des Meurons, (téléphone 203 607). Ce serait une aide appréciable si toutes les cotisations étaient à jour pour la prochaine assemblée.

Ch. M.

PETITES NOTES

M. Brunelle Léveillé, fils de M. J.-H.-N. Léveillé, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Boniface, vient de passer brillamment ses examens de génie civil et a été reçu bachelier-ès-sciences en génie civil, de l'Université du Manitoba. Nos félicitations à notre jeune compatriote.

• • •

M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France, est parti pour un voyage dans l'Est.

AUX APICULTEURS

Le dimanche 15 mai, lors de la réunion des directeurs de l'Association Apicole Canadienne-Française, lecture fut donnée d'une lettre de L.-T. Floyd, inspecteur provincial, disant que le gouvernement avait dépensé ces deux dernières années $6,000 pour couvrir les frais d'inspection de ruches au Manitoba.

Pour encourager le gouvernement à continuer dans cette voie protectrice apicole, les directeurs de l'Association ont résolu d'inviter les apiculteurs à devenir membres actifs de l'Association en payant leur contribution annuelle de $1.50, qui leur donne droit aussi à l'organe de l'Association Apicole, l'"American Bee Journal".

Un plus grand nombre de Canadiens français faisant partie de l'Association Apicole du Manitoba permettra le maintien d'un Canadien français au poste d'inspecteur apicole, détenu actuellement par M. Jacques Bissonnette, de Saint-Jean-Baptiste.

Lors de la mise en vigueur de la taxe de 6% sur les chaudières à miel, des télégrammes de protestation ont été envoyés au Ministère de l'Agriculture à Ottawa. Le 13 avril, notre Association envoyait, elle aussi, deux télégrammes à Ottawa dans le même but, au nom des apiculteurs de l'Association Apicole Locale de Provencher, et au nom des Apiculteurs Canadiens-français du Manitoba. Ces requêtes produiront-elles d'aussi bons effets que celles que l'an dernier, qui ont obtenu du gouvernement le retrait de cette taxe de 4% sur la vente du miel?

L'échange de correspondance avec les diverses compagnies de fabrication de chaudières à miel a donné de bons résultats. Les directeurs seront heureux d'en faire bénéficier les apiculteurs qui sont chaleureusement invités à venir à la réunion apicole qui aura lieu le mercredi 25 mai, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi, à la salle municipale à Sant-Pierre. Il y aura un représentant de la compagnie de fabrication de chaudières à miel. Il est bien entendu que ce sera celui de la compagnie qui donnera meilleure satisfaction.

De bien sincères remerciements sont adressées au dévoué maire, M. Ernest Hébert, pour la bienveillante autorisation qu'il accorde aux apiculteurs de se servir de la salle municipale à Saint-Pierre, le 25 mai, de 2 h. à 4 h. de l'après-mdi.

(Communiqué.)

On n'applaudit guère dans un cercle que le genre d'esprit que l'on croit avoir. — Mme de Genlis.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Banatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.